Appui au projet de renforcement des capacités documentaires du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer de Djibouti

22-29 mai 2000

Rapport de mission

Françoise Réolon
Cirad, Délégation à l'IST
Montpellier, juin 2000

Appui au projet de renforcement des capacités documentaires du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer de Djibouti

22-29 mai 2000

Rapport de mission

Françoise Réolon
Cirad, Délégation à l'IST
Montpellier, juin 2000

Résumé

La mission a été réalisée à la demande du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer de Djibouti , avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle. Elle visait à définir les modalités de mise en place fonctionnelle d'un centre de ressources documentaires au sein du ministère et s'inscrivait dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités documentaires. Elle a permis d'identifier, sur Djibouti, des besoins important en documentation et en information de langue française dans le domaine du développement agricole. Elle a précisé les aménagements matériels et informatiques, les modalités de collecte et d'accès au futur centre de documentation et des plans de formation possibles pour le personnel. Le rapport propose des acquisitions et des produits d'informations et définit un plan d'action et un échéancier sur deux ans pour la réalisation du projet. Il propose également un plan de financement multi-institutionnels qui associe Djibouti à des partenaires internationaux, européens et français.

MOTS-CLES : BESOIN D'INFORMATION ; SERVICE D'INFORMATION ; EQUIPEMENT ; TRAITEMENT DE L'INFORMATION ; RESSOURCE HUMAINE ; FINANCEMENT

Sommaire

Introduction

1. L'environnement national et régional sur le secteur agricole de Djibouti 2

1.1. Des ressources documentaires difficilement accessibles 2

- La documentation et les flux d'informations au Secrétariat Général du Ministère 3
- La documentation du service du Génie Rural 4
- La documentation du service de l'agriculture 4

1.2. Un environnement documentaire national et des projets régionaux 5

2. Description du projet et propositions de mise en œuvre 8

2.1. Les fondements de l'organisation du futur centre de documentation 10

2.2. Aménagements matériels et informatiques 11

2.3. Les produits d'informations et acquisitions de documents 13

2.4. Collectes et traitements des documents 14

2.5. Les modalités d'accès au centre de documentation 15

2.6. Les ressources humaines 16

2.7. Plan d'action et échéancier 17

2.8. Plan de financement 18

Annexes

1. Synthèse des rencontres et des visites
2. Les devis
3. Des titres de revues et de Cd-Roms proposés
4. Des exemples de produits (DSI, Sommaires électroniques)
5. Des éléments pour des formations diplomantes et des formations d'appui en IST

Introduction

Réalisée du 22 au 29 mai 2000, la présente mission a été demandée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer (MAEM) de Djibouti, et financée grâce au soutien du Service de la Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) du pays. Elle avait pour objectif général de définir le système d'information à mettre en place au sein du MAEM et de préciser l'organisation fonctionnelle d'un centre de ressources documentaires à créer.
La mission s'inscrivait dans la perspective plus large d'un projet de réseau régional d'information sur les pays de langue française de l'Océan Indien (projet SIROI). Elle faisait suite à la réalisation d'une bibliographie nationale sur le secteur agricole réalisée avec l'appui du CTA.

Les termes de référence de la mission étaient les suivants :

- analyser la situation actuelle sur le plan de l'information agricole, de ses flux et de ses usages ;

- définir une gamme de produits et de services répondant aux besoins des différents utilisateurs et acteurs du secteur ;

- définir de façon particulière un mécanisme de dépôt et d'enregistrement de la littérature nationale produite dans le secteur agricole en prenant en compte la littérature grise ;

- définir l'organisation fonctionnelle du centre en précisant les besoins immobilisés et établir un plan d'aménagement et d'équipement permettant de répondre aux besoins ;

- proposer un plan de formation permettant une professionnalisation aux différents personnels du futur centre de documentation.

Le rapport expose en premier lieu le contexte économique et informationnel de Djibouti et précise l'environnement national et régional en ressources documentaires sur le secteur agricole. Il décrit les principaux axes proposés du projet du MAEM dans le cadre d'un renforcement de ses capacités documentaires. Il propose des modalités d'organisation et de fonctionnement du futur centre de ressources documentaires et enfin, identifie des produits documentaires spécifiques ou globaux pour les acteurs et futurs usagers du centre de ressources.

1. L'environnement national et régional sur le secteur agricole : des gisements d'information et des projets de réseaux documentaires

Djibouti est constitué de 447.439 habitants (estimation – recensement juillet 1999) sur une superficie de 23.000 km², plus des 2/3 de la population est urbaine et se concentre dans la capitale. La langue officielle est le français et l'arabe, les langues Somali et Afar sont également pratiquées.

Dotée d'un climat aride et désertique caractérisé par une faible pluviométrie très irrégulière, Djibouti ne bénéficie pas d'un secteur agricole développé. Celui-ci, principalement constitué de cultures maraichères, représente moins de 3 % du PNB du pays. La majorité des produits alimentaires sont importés[1]. L'élevage représente l'une des rares ressources naturelles avec la pêche. De type transhumant, et constitué essentiellement de petits ruminants, c'est fréquemment la seule activité possible, susceptible de valoriser le milieu et constituant la principale source d'alimentation de la population rurale[2].

A l'exception des ressources halieutiques importantes (314 km de côtes maritimes) Djibouti est assez peu doté en ressources naturelles[3], de sorte que l'un des problèmes les plus cruciaux du pays tient à l'alimentation et la gestion de l'eau. L'alimentation en eau, de la capitale notamment, ainsi que l'augmentation importante du taux de salinité constituent des préoccupations majeures pour les autorités de Djibouti.

Ainsi, la mission réalisée au MAEM s'est inscrite dans un contexte de mise en œuvre de deux projets de développement agricole et économique importants :

- la mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau préparé par le Ministère de l'agriculture et soumis à la Présidence du pays ;

- le développement du secteur de la pêche comportant notamment un volet commercialisation et exportation des ressources halieutiques du pays.

Non liés aux objectifs de renforcement des capacités documentaires pour lesquels la mission était réalisée, ces deux projets ont néanmoins permis d'évaluer le fort décalage entre les besoins potentiels des agents du Ministère en information technique sur le développement agricole, leurs capacités à produire des informations et des réflexions écrites dont l'impact est important pour la prise de décision des autorités djiboutiennes, et la faiblesse du dispositif documentaire pour mémoriser, gérer et diffuser les informations issues des activités et des projets menés par le Ministère.

1.1. Des ressources documentaires difficilement accessibles

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer est constitué des services et instances suivantes :
- le Secrétariat Général et le cabinet du Ministre constitué des cadres et conseillers techniques du Ministère ;
- le service de l'agriculture et des forêts ;
- le service du génie rural ;

---

[1] Source : FAO/GIEWS. Africa reports n° 1, Avril 2000 DJIBOUTI 14
[2] Source : Rôle de l'Elevage des petits ruminants en République de Djibouti / M.A. Kamil, Ibrahim and B. Said http:\\...
[3] A l'exception d'un gisement en sel, assez peu exploité, situé à proximité du lac Assal.

- le service de l'hydraulique.

Constitué d'environ 200 agents de l'Etat (cadres, techniciens, agents agricoles), les missions essentielles du MAEM sont :

- assurer l'approvisionnement en eau de la population djiboutienne ;

- développer les activités agricoles (élevage et pêches y compris) afin de permettre la sécurité alimentaire de la population ;

- améliorer les conditions de vie de la population rurale (éleveurs nomades pour l'essentiel) par des équipements et des projets de développement adaptés.

Les services du MAEM sont localisés dans trois sites différents, distants de quelques kilomètres au sein de la capitale. Le site du Secrétariat Général (dans lequel sont également situés les bureaux du service de génie Rural) accueillera le futur centre de documentation.
La mission a été principalement appuyée par les trois conseillers auprès du Ministre, Messieurs Philippe Mérot, Pascal Vardon et Djama Mahamoud Doualeh, et par le chef du bureau de programmation et de suivi du ministère. Elle a été accompagnée par le responsable de la documentation Monsieur Abdi Elmi Bocoreh.

Les autres personnes rencontrées[4] sont :
- monsieur le chef du service de l'agriculture ;
- monsieur le chef du service du génie rural ,
- monsieur Hassan-Omar Rayaleh, doctorant en politiques d'environnement et développement durable (thèse en cours, avec l'encadrement de l'IRD).

√ La documentation et le circuit des informations au Secrétariat Général du Ministère

Les flux du courrier et des documents
Tous les courriers et documents envoyés au MAEM ou à l'un de ses services sont réceptionnés au Secrétariat Général où il est enregistré (irrégulièrement) puis transmis au destinataire final. Les documents envoyés à une personne en particulier sembleraient cependant faire exception à cette centralisation des arrivées (ainsi en est-il de la documentation envoyée au chef de service de l'agriculture).

Les courriers ou document envoyés par le MAEM ou l'un de ses agents sont également centralisés par le secrétariat. Ils sont, en revanche, envoyés directement par les secrétariats des différents services lorsque ceux-ci sont éloignés du cabinet du ministère[5].

Le MAEM dispose d'un abonnement Internet et une connexion a été aménagée dans le bureau du Ministère. Il ne nous a pas été possible d'identifier les usages de la messagerie par les membres du Ministère.

---

[4] Le service de l'hydraulique étant en cours de réorganisation, ses activités et sa documentation sont actuellement prises en charge par le secrétariat général du Ministère (P. Vardon).
Nous n'avons pas pu rencontrer le directeur de l'Elevage et des Pêches, Monsieur Kamil, indisponible au moment de la mission. Les informations concernant cette direction sont issues des entretiens avec P. Mérot

[5] Les courriers internationaux sont reçus 3 fois par semaine à la poste centrale où ils sont relevés en fonction de la disponibilité de l'un des agents du secrétariat général. Ainsi, le moyen le plus sûr d'acheminement d'un courrier vers le MAEM se trouve être le fax.

Les stocks et la gestion des documents
Le Secrétariat Général dispose d'une documentation technique d'environ 2 500 à 3 000 documents. Deux pièces leur sont quasi exclusivement consacrées. L'absence de mobilier ne permet néanmoins pas les ranger et les classer de sorte que leur conservation pose un problème important.
En outre, des inondations en 1994 ont considérablement détérioré l'état des documents.
Aucun abonnement « vivant » n'a été identifié.
La documentation technique du Secrétariat est constituée de documents envoyés gratuitement par les organisations internationales (FAO, PNUD notamment), par les documents produits par le MAEM, notamment les documents de projets et d'étapes depuis le début des années 1990.
Les conseillers auprès du Ministère disposent également d'une documentation de proximité constituée de documents techniques fréquemment obtenus par leurs propres moyens.

La documentation du service du génie rural

Située dans le site du Secrétariat Général, la gestion du courrier du service Génie Rural est identique à celle précédemment indiquée.
La documentation du Génie Rural est essentiellement constituée de documents d'archives techniques et administratives (depuis environ 1980). Située dans des locaux différents de celle du Secrétariat Général, elle est peu connue du responsable de la documentation et quasiment inaccessible selon le chef du service du Génie Rural.

La documentation du service de l'agriculture

Le chef du service de l'agriculture reçoit une documentation gratuite issue de bailleurs de fonds, d'organisations internationales ou de partenaires institutionnels. Une dizaine de titres de revues courants ont été identifiés.
Cette documentation fait l'objet d'un classement spécifique au service. Elle est accessible aux cadres et techniciens ainsi qu'à un public extérieur. Sa consultation est liée à l'autorisation du chef de service. Une circulation des revues est organisée au sein de l'équipe de cadres.

Points particuliers de la documentation du service :

- une cinquantaine d'ouvrages de référence ;

- des dossiers thématiques et techniques dont ceux constitués sur la phoeniculture ;

- une dizaine de titres de revues dont *Agriculture* (AUF), *Agriculture et Développement.*

Cette documentation n'est pas informatisée, ni même enregistrée. Le chef de service de l'agriculture en est le principal gestionnaire. Elle paraît assez mal connue des membres du Secrétariat Général.

Le service produit par ailleurs des fichiers techniques et des informations statistiques destinées aux producteurs agricoles du pays. Notons également que des expérimentations en milieu réel ont lieu dans le jardin et pépinière du service et pourraient donner lieu à une production écrite.

Des trois services visités, il ressort les caractéristiques suivantes.

Récapitulatif des principales caractéristiques des fonds documentaires étudiés au MAEM

	Vol.	Type de doc	Ouvert en interne	Ouvert à l'ext.	Circulation	Langue	Informatisé	Plan de classement	Production interne
Secrét. Général du Ministère	2 500	Rapp.	Oui	Non	Non	Français	Non	Non	Rapports Documents - projets
Service de l'agricult.	1 000	Ouvr. Revues Rapp.	Oui	Oui	Oui	Français anglais arabe	Non	Oui	Rapports Fiches techniques Statistiques
Service du génie rural	1 000	Rapp. Archive	Non	Non	Non	Français	Non	Non	Rapports

1.2. Un environnement documentaire national en cours de structuration et des projets de systèmes d'informations régionaux

L'environnement en ressources documentaires et en information à Djibouti

Les différentes visites de bibliothèques, services ou structures d'information réalisées pendant la mission ont permis d'identifier les principales caractéristiques de la documentation disponible dans la capitale. Des informations plus détaillées sur chacun des services visités et des personnes figurent en annexe de ce rapport.

Le tableau ci-après en récapitule les principaux faits saillants selon les volumes de documents, leur accessibilité, leur langue, leur gestion, leur informatisation, leur support de diffusion, le nombre de personnel en charge de la documentation.

	Volume	Types de documents	Langue majoritaire	Gestion	Informatisation	Ouvert à l'extérieur	Nombre de personnes	Support de diffusion de la production
ISERST	Non connu	Ouvrages Rapports	Français	Arrêté depuis trois ans. En cours de réorganisation	Non	Non ou à titre exceptionnel au sein des laboratoires	Une en formation INTD au moment de la mission	L 'ISERST édite une revue scientifique pour le développement *Science et Environnement*
IGAD	Non connu Environ 2 000	Ouvrages Revues CD-ROM	Anglais	Classement spécifique thématique	En cours grâce au réseau IGAD sous CDS-ISIS	Oui essentiellement étudiants + experts	Une documentaliste + une resp. de l'information. Un archiviste	Divers documents institutionnels + un site Web
Archives Nationales	Non connu Environ 5 000	Archives administratives depuis 1977	Français	Aucune	non	Un archiviste	Un archiviste	Mise en place d'un site Web sur les activités des institutions publiques du pays + texte intégral des JO depuis 1999.
CICID	Non connu	Annuaires et entreprise Documents tech-offres commerciales import-export 5 titres de revues	Français	Classement spécifique	Non Base de données manuelles sur la réglementation commerciale	Oui essentiellement public du secteur privé	Une documentaliste + une secrétaire + un informaticien	Deux bulletins d'information Djibeco et Djibaff Un site Web en cours sur les entreprises et des informations pour les investisseurs
Ministère du commerce	Non connu – Environ 2 000	Ouvrages Rapports Collections de revues de 1985 à 1992	Français Anglais	Classement spécifique par type de document. Gestion arrêtée depuis 1992	non	Oui jusqu'en 1992. Accessible en interne depuis 1992	Un documentaliste	De 1985 à 1992 un projet PNUD a permis le financement de nombreuses acquisitions et supports de diffusion documentaire. Depuis 1992, aucune action dans ce sens n'a pu être possible
Centre culturel Arthur Rimbaud	Environ 23 000	**Généraliste Spécialisée** Littérature grise sur le dévelop.	Français	Classement topographique	Non	Oui Tout public	9 personnes, une biblioth et un VSN documentaliste	Le centre culturel ne produit aucun document spécifique. 1 000 personnes/mois ; 5 500 emprunts/mois

Des entretiens complémentaires avec Madame Garcia, Conseiller auprès du Secrétariat Général du Gouvernement, Monsieur Cormier, enseignant au Lycée d'état et responsable du laboratoire des nouvelles technologies de l'information, Madame R. Osman, conseiller auprès du Ministre du commerce et en charge de la création d'un service de contrôle de qualité et de normalisation, confirment un besoin important en structuration de l'information et de sa diffusion notamment sur Internet.

Les différentes visites de bibliothèques, services ou structures d'information réalisées pendant la mission permettent de dégager quelques caractéristiques de l'environnement documentaire et des modalités d'accès à l'informations disponibles sur Djibouti.

• La documentation sur les questions liées à l'agriculture ou le développement rural existe principalement au sein dans trois institutions : l'IGAD, l'ISERST et le MAEM. Elle n'est en revanche, disponible à un public large, qu'à l'IGAD dont le service de documentation détient une littérature essentiellement anglophone. Le service de documentation central de l'ISERST est actuellement en cours de réorganisation ; une littérature scientifique est néanmoins disponible au sein de chaque laboratoire de l'institut. Localisée dans des lieux différents et non gérée, la documentation du Ministère est très difficilement accessible par un public extérieur autant que par les membres du Ministère ;

• à l'exception de l'IGAD, aucune des structures visitées n'a accès à des bases de données professionnelles sur leur secteur d'activité ;

• elles ont toutes, au moins un accès Internet ;

• les structures documentaires organisées sont de création (ou d'organisation) récente : IGAD, Service d'information commerciale de la CICID ;

• lorsqu'elles sont organisées, elles sont ouvertes à un public large, d'étudiants notamment ;

• quelques structures administratives, sensibles aux besoins en information, ont des projets en cours de réalisation visant à améliorer l'accès à une information publique qu'elles détiennent : Secrétariat Général au gouvernement (gestion d'archives administratives nationales et site internet sur les pouvoirs publics, les structures juridiques, l'activité des ministères et de l'administration du pays), Education Nationale (Site internet sur les activités du ministère) ;

• à l'exception du centre culturel Arthur Rimbaud (très généraliste) et de l'IGAD, dont les moyens sont liés au statut de ces organismes, les autres services visités reposent sur des moyens très faibles dont le personnel est peu professionnalisé (ou en cours de formation).

A l'issue de ces visites, il ressort que la demande potentielle pour une information francophone sur le secteur du développement agricole et rural peut être très importante.
Par ailleurs, des efforts importants sont menés par les institutions visitées afin de valoriser leur production ou les informations qu'elles détiennent, grâce à la constitution de sites Internet. Une information et un appui dans ce domaine sont proposés depuis peu par le Laboratoire des Nouvelles Technologies qui a permis la création du site du Ministère de l'Education Nationale (celui du Ministère des Finances est en cours).

Une mise en accès d'informations francophones sur le secteur agricole et le développement vers un public large, correspondant à un besoin réel et actuellement non pris en charge par d'autres institutions. Elle peut constituer un axe fort de réflexion sur la valorisation future d'un centre de documentation au sein du MAEM et positionnerait le Ministère de l'Agriculture comme un guichet privilégié pour les organismes français de recherche et leurs productions sur le développement.

Des projets de systèmes d'informations régionaux

Depuis plusieurs années, Djibouti s'est engagé activement dans deux projets de systèmes d'informations régionaux sur le développement économique et agricole.

Le projet SIROI (Système d'information agricole pour la région de l'océan Indien) regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et l'île de la Réunion au sein d'un système régional intégré sur la recherche agricole. Emis en 1999, les principes de fonctionnement du système d'information sont les suivants :

- la constitution d'un système régional selon une démarche décentralisée et ascendante (institutions, point focal national, unité régional) ;

- la mise en forme et la diffusion de l'information par ceux qui la produisent et notamment les institutions elles-mêmes.

Sur ce projet, le MAEM s'est constitué comme point focal national pour la recherche et l'information agricole de langue française.
La première phase du projet constitué de l'étude préalable et de la réalisation d'une maquette a été financée par le CTA. Le projet est actuellement en recherche de bailleurs de fonds pour le financement nécessaire à sa mise en œuvre.

Le projet IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement) en Afrique de l'Est regroupe Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan, l'Ouganda et l'Erythrée. Créé par les Nations Unis afin de « réaliser l'intégration économique ainsi que le développement durable dans la région », le projet comporte des volets axés sur la promotion des échanges d'information à l'échelle régionale et le renforcement des capacités des états membres en matière de gestion de l'information . Le Secrétariat de l'IGAD est situé à Djibouti.
Concernant le volet documentaire le projet a débuté en avril 1999 et se poursuivra jusqu'en 2002. Un format commun d'enregistrement des données nationales a été identifié. La gestion de la base de données bibliographiques commune sera assurée par le Secrétariat de l'IGAD sous Winisis.
Au titre de ses fonctions le futur centre de documentation du MAEM pourrait être un acteur majeur pour l'alimentation de la base de données IGAD sur les données nationales.

2. Description du projet et propositions de mise en œuvre

Conscient de l'importance des besoins en information, le MAEM a souhaité la création d'un centre de documentation dès les années 1990. De nombreux efforts ont été consentis en matière de formation initiale d'un personnel et en acquisitions de documents. Ces efforts ont été compromis par les inondations de 1994 qui ont beaucoup touché la documentation et son local et par des restrictions budgétaires drastiques depuis environ 5 ans [6].

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la modernisation du Ministère de l'Agriculture et, dans le contexte actuel, vise une amélioration des échanges d'informations tant en interne, en participant au décloisement des services, qu'en externe, par une ouverture large auprès des acteurs du développement. Il vise aussi à positionner le Ministère comme un point

[6] La période d'ajustement structurel entamée en 1995 par Djibouti se traduit notamment par une réduction budgétaire d'environ 30 %.

central d'accès à une information de langue française, scientifique et technique sur le développement rural et agricole.

Les acteurs visés sont :

♦ Le personnel interne au MAEM et particulièrement les 35 cadres du Ministère ;

♦ les chercheurs, experts et ingénieurs du développement localisés à Djibouti ou de passage ;

♦ les vulgarisateurs et les encadreurs agissant dans le cadre des coopératives agricoles ;

♦ les décideurs et opérateurs économiques de l'institution et des autres ministères ;

♦ les étudiants et doctorants de Djibouti susceptibles d'être intéressés par une littérature scientifique et technique spécialisée sur le secteur agricole et du développement.

Plus spécifiquement, **les objectifs du projet** sont :

♦ Assurer la mise en place matérielle et fonctionnelle du centre de ressources documentaires sur le développement agricole et rural de Djibouti ;

♦ Assurer une meilleure visibilité de la production du Ministère, en particulier des documents de projets ;

♦ Disposer d'un personnel professionnel de l'information susceptible d'appuyer les recherches d'informations et de documentation dans le domaine ;

♦ Disposer et gérer des ressources d'informations « fraîches » issues des bailleurs de fonds et plus globalement des acteurs du développement dans la région de la Corne de l'Afrique ;

♦ Favoriser les échanges d'informations en interne et permettre un travail en collaboration, partagé par l'ensemble des équipes et par des partenaires externes ; cet objectif vise à dépasser la dimension d'un centre de documentation vers un centre de ressources et d'échanges ;

♦ Participer, à terme, à des systèmes d'informations plus larges par la mise en accès des documents produits par le Ministère et en assurant une meilleure lisibilité des actions du Ministère ; cet objectif peut être réalisé par la participation du futur centre aux réseaux régionaux évoqués précédemment ;

♦ Assurer les moyens d'une autonomie économique et financière au centre de ressources documentaires, seule garante d'une durabilité et de l'efficacité de ses actions.

Le projet se propose d'atteindre **les résultats** suivants :

1. Un aménagement matériel, en mobilier et en équipement informatique, est réalisé pour le futur centre de ressources du Ministère.

2. Une charte minimale d'édition des documents de projets est mise en place.

3. Une base informatisée de données référentielles de la production du Ministère est créée.

4. Une organisation de la réception, de la collecte et de l'inventaire des documents produits est mise en place en y associant les secrétariats des différents services.

5. Une organisation fonctionnelle du service de documentation est définie : conditions d'accès, prêts des documents, participation des usagers internes au Ministère à la logistique de fonctionnement (photocopies, papier, encre ...).

6. Une alimentation en information scientifique et technique est assurée auprès des membres du Ministère par une politique raisonnée d'acquisitions de documents et par la fourniture de produits documentaires adéquats (diffusion sélective de l'information, sommaires de revues).

7. Un plan de formation diplômante et d'appui technique est défini et validé pour le personnel du centre de ressources documentaires.

8. Un site Web du Ministère de l'agriculture est réalisé. Il présente ses actions et ses principales productions.

9. Les moyens économiques et juridiques sont mis en place afin de doter le centre de ressources d'une autonomie de gestion satisfaisante.

10. Un suivi technique et une évaluation régulière est réalisée pour mesurer les facteurs d'évolutions technologiques et organisationnels du centre de ressources.

Les propositions ci-après concernent donc l'ensemble de ces points et se répartissent sur une durée de deux années de mise en œuvre. Elles portent sur :

♦ Les aménagements matériels et informatiques ;

♦ les types de produits documentaires et l'alimentation en informations des acteurs du développement et du centre de ressources documentaires ;

♦ des modalités de collecte et de traitement des documents ;

♦ des modalités d'accès au centre de documentation ;

♦ les ressources humaines en mettre en situation et à former ;

♦ un plan d'action accompagné d'un échéancier pour le déroulement de l'ensemble du projet et la mise en place du centre de ressources documentaires ;

♦ un plan de financement pour l'ensemble du projet.

Les propositions s'appuient sur quatre principes fondamentaux préalables dans l'organisation d'un tel centre de ressources documentaires.

2.1. Les principes préalables dans l'organisation du futur centre de ressources documentaires du MAEM

Quatre grands principes organisationnels sont proposés afin d'assurer une pérennité au futur centre de ressources documentaires et lui permettre d'évoluer dans le contexte actuel difficile et un environnement économique et technique en mouvement. Ces principes sont :

♦ Constituer un fonds documentaire homogène et thématiquement ciblé.
Le secteur du développement agricole et rural est un secteur très large dans lequel des priorités pourraient être identifiées en fonction des projets de développement et /ou des activités principales du MAEM. Les deux projets indiqués précédemment (gestion de l'eau et développement des pêches) pourraient servir de base de référence pour l'acquisition des informations autant que pour le traitement et la gestion de la documentation déjà existante. D'autres thématiques fortes pourraient être identifiées par un collectif de cadres au sein du MAEM et serviraient d'axes de développement et de valorisation du centre de ressources documentaires.

♦ Assurer la valorisation des informations détenues et produites par le MAEM par une ouverture large à un public externe et d'organiser les modalités d'accès sur le principe d'une participation financière modérée en fonction d'une typologie des usagers. Un exemple de ce type d'accès peut être donné par le centre culturel Arthur Rimbaud.
A terme, la valorisation sera également envisagée au travers d'informations émises par le centre de documentation sur son fonds documentaire (bibliographie thématique, point sur les activités du MAEM ...).

♦ Permettre la viabilité économique du centre documentaire dès le début du projet par l'identification d'un budget d'acquisitions d'informations et d'édition de documents au sein de chaque service et chaque projet. Le centre de documentation s'engagera à restituer l'état des dépenses sur ce (ou ces) budget(s) auprès de chaque responsable concerné.

♦ Distinguer au sein des activités du centre de documentation, celles menées dans le cadre de la récupération de la documentation existante et de sa valorisation, des activités menées au titre de l'information courante des agents du MAEM. Ces deux fonctions détermineront des méthodologies différentes de collecte et de traitement des données ainsi et pourront être mises en œuvre à des périodes différentes du projet global[7].

2.2 . Aménagements matériels et informatiques

En date de la mission, un plan de construction accompagné d'un devis estimatif avait été élaboré par les services du Ministère. Ce plan a été soumis au Ministre, puis au Secrétariat Général aux Affaires Présidentielles. Quelques correctifs y ont été apportés sans que cela n'engendre de coûts supplémentaires significatifs. Ces modifications tendent à :

♦ Accroître l'espace de stockage et de consultation des documents ;
♦ Aménager les conditions sanitaires inhérentes à l'accueil du public ;
♦ Restreindre les bureaux du personnel du MAEM de la documentation au bénéfice de l'aménagement d'une zone d'accueil et de prêts dans la salle de consultation.

---

[7] En outre, certaines informations sur le développement peuvent être ciblées directement sur les usagers finaux que sont les cadres du MAEM et peuvent être provisoirement indépendantes de l'aménagement matériel du centre de documentation

L'attention a été attirée sur [8]:

♦ La nature et la qualité des matériaux de construction qui doivent permettre une durabilité importante de la structure ;
♦ Le dispositif de climatisation et son emplacement afin de ne pas gêner un aménagement des documents, dans la salle de stockage notamment.

Le plan de construction initial et le plan réaménagé figurent ci-après.

Le mobilier à prévoir est de deux types : un mobilier de bureaux pour le personnel, un mobilier spécifique pour les zones de stockage et de consultation.
Des propositions détaillées des aménagements en mobilier pour chacun des plans de construction figurent sur les plans. Elles ont été établies sur la base des normes courantes d'aménagement des bibliothèques soient :

♦ Un mètre linéaire permet de ranger environ 30 documents ;
♦ Un rayonnage est généralement constitué de 5 tablettes d'un mètre de longueur et de 0,30 cm à 0,40 cm de largeur ;
♦ L'espace de circulation entre deux rayonnages doit au minimum être d'un mètre[9].

Un devis a été demandé à la société DOXIADIS en place à Djibouti et figure en annexe de ce document.

---

[8] Arrêté du 25 juin 1980 modifié applicable à tous les établissements recevant du public et dispositions particulières applicables aux bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives, type S, arrêté du 12 juin 1995 (JO du 18 juillet 1995, p. 10654-10655)
[9] Chaintreau A.M., Gascuel J., 2000. Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 314 p.

PREMIERE PROPOSITION DE PLAN D'AMENAGEMENT (Capacité de stockage = 3600 documents)

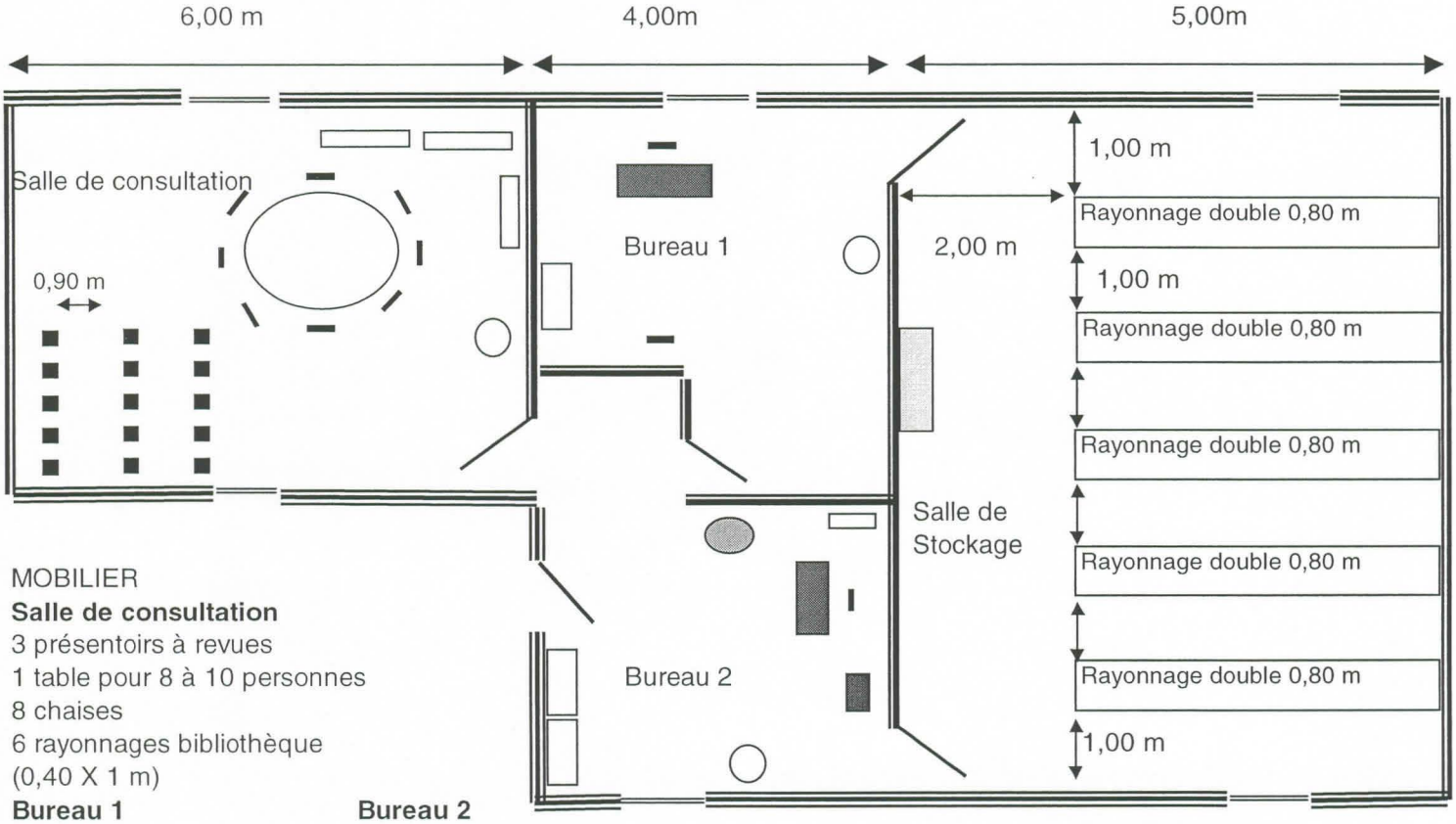

MOBILIER

Salle de consultation
3 présentoirs à revues
1 table pour 8 à 10 personnes
8 chaises
6 rayonnages bibliothèque (0,40 X 1 m)

Bureau 1
1 bureau
1 armoire de rangement
2 chaises

Salle de stockage
1 table
10 rayonnages fer
1 chariot
1 tabouret roulant

Bureau 2
1 bureau
2 armoires de rangement
1 chaise
1 fichier d'enregistrement de revues

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

3 microordinateurs
1 imprimante réseau

AUTRE EQUIPEMENT
1 photocopieuse
1 scanner

DEUXIEME PROPOSITION DE PLAN D'AMENAGEMENT (Capacité de stockage = 15 000 documents)

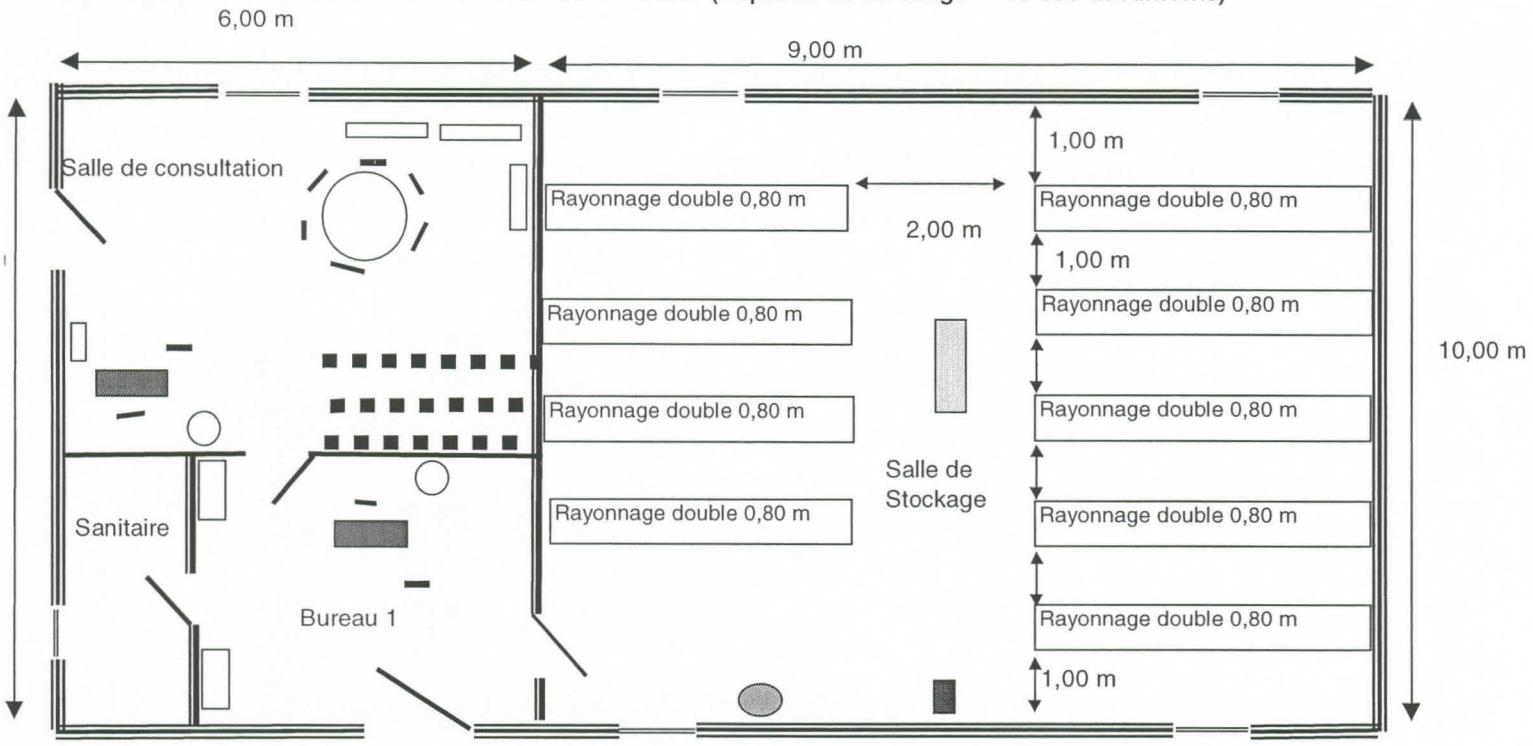

MOBILIER
Idem que PLAN 1

AGES COMPLEMENTAIRES DANS LA ZONE DE STOCKAGE

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

2 microordinateurs
dont un avec lecteur de Cd-ROM
1 imprimante réseau

AUTRE EQUIPEMENT
1 photocopieuse
1 scanner

2.3. Les produits d'informations et acquisitions de documents

Il est proposé de prévoir des **acquisitions de documents** dès la première année du projet à hauteur d'un budget global de 60 000 FF pour la première année et de 20 000 FF la deuxième année.
Ces acquisitions comportent des ouvrages de référence (10 000 FF), environ cinq titres de revues (30 000 FF pour les deux années), des Cd-Roms (30 000 FF) et un appui particulier en matière de fournitures de photocopies (d'articles de revues notamment). Pour l'ensemble de ces prestations, la centrale d'achats de la Dist du Cirad peut servir d'intermédiaire technique.
Ces acquisitions doivent être raisonnées en fonction d'une politique d'achats thématiques ciblée afin de donner au centre de ressources documentaires une spécificité susceptible d'être valorisée.

Des **produits documentaires spécifiques** pour les cadres du Ministère sont également proposés. Ces produits documentaires sont :

♦ Des profils documentaires ou diffusions sélectives de l'information (DSI) pour un montant de 5 000 FF/an. Les DSI sont des abonnements à des envois périodiques de références bibliographiques signalant les publications récentes dans le domaine de l'agronomie et des sciences et techniques associées. Les références sont sélectionnées par interrogation de bases de données informatisées sur des sujets précis. Elles peuvent être envoyées sous différentes formes (papier, message électronique, disquette ...) ;
♦ Des sommaires électroniques de revues pour un montant de 6 000 FF. A partir d'une sélection de titres de revues, des sommaires sont envoyés directement dans la messagerie des destinataires qui reçoivent en temps réel des informations sur les titres et leurs auteurs des articles contenus dans la revue chaque fois qu'elle paraît. Les sommaires électroniques permettent de disposer rapidement des informations sur le contenu d'une revue sans en avoir forcément l'abonnement. Ce produit permet ainsi raisonner au mieux les abonnements aux revues et d'en diminuer le coût.

Ces produits peuvent être livrés par la Dist du Cirad. Des titres de DSI et de titres de revues disponibles sous forme de sommaires électroniques sont proposés en annexe de ce document.

Ils peuvent être fournis séparément auprès de chaque destinataire demandeur (personnel d'encadrement du Ministère). Ils peuvent également être fédérés au sein d'un site portail Internet spécifique au Ministère, géré par la Dist du Cirad et sur lequel les membres du Ministère auraient des accès privilégiés et protégés (Internet – Partenaires). Ce site Web n'est pas exclusif d'un produit Web présentant les activités et les projets menés par le Ministère.

♦ Un site Web du MAEM est également proposé. Il recueillera les informations institutionnelles et techniques produites par le Ministère. Un cadre global sera conçu et une architecture générale de toutes ces informations sera mis en place. La gestion et l'alimentation du site Web du Ministère devraient être réalisées par un cadre ayant reçu une formation technique poussée sur les technologies de l'information et susceptible d'intervenir sur la valorisation de la production écrite de l'institution. A terme, le site pourra donner accès aux textes produits par le Ministère, à des données statistiques et climatologiques qu'il détient, à des cartes topographiques des comptes rendus d'essais et des fiches techniques et de vulgarisation.
L'attention est attirée sur le fait que l'alimentation d'un tel site doit être coordonnée et raisonnée en fonction d'un contenu d'informations et des usagers ciblés. Au titre de support de communication dont l'impact est potentiellement mondial, il doit également faire l'objet d'une réflexion collective au sein du Ministère.

2.4. Collectes et traitements des documents entrant dans le centre de documentation

Deux cas de collecte et de traitement des documents doivent être envisagés selon qu'il s'agit de documents produits et écrits par le Ministère ou pour son compte ou de documents acquis (à titre payant ou de dons) par l'institution.

Le centre de documentation devra disposer d'un statut de « **dépôt légal** » **de la littérature produite par le Ministère ou pour son compte** :

♦ Le circuit de ces documents au sein de l'institution devra obligatoirement lui permettre d'être destinataire des documents dès leur parution.

♦ Périodiquement, des relances de dépôt seront émises par lui auprès des différents chefs de service du MAEM.

♦ En contrepartie, le centre de documentation s'engagera à fournir régulièrement des listes signalétiques des documents déposés et disponibles.

Il devra également être le **destinataire direct des documents acquis ou donnés** par l'extérieur et en assurera le signalement régulier. En fonction de la demande et sur des sujets spécifiques, un système de circulation des documents pourra être mis en place et géré.
Le traitement des documents entrant dans le centre de documentation sera différencié selon qu'il s'agit de documents produits par le MAEM d'une part, de l'ancienneté du documents d'autre part. Dans tous les cas, il sera informatisé et permettra la constitution d'un catalogue informatisé des documents de la bibliothèque consultable sur place et permettant l'édition de listes bibliographiques.

Le traitement des documents produits par l'institution comportera :

♦ Des informations aussi complètes que possible sur leur contenu thématique s'il s'agit de documents récents (mots-clés, résumés, sommaire de document).

♦ Des informations plus synthétiques s'il s'agit de documents plus anciens (mots-clés seulement).

♦ Une charte minimale d'édition des documents produits par le MAEM sera mise en place. Cette charte devrait, notamment, comporter l'obligation pour l'auteur de faire figurer un résumé et quelques mots-clés au début de chaque document.

♦ Une procédure de traitement signalétique très simple sera mise en place, permettant au secrétariat de chaque service de saisir des indications simples (titre, auteur, année de publication, éditeur...) des documents détenus par chaque service. Une grille de saisie simple sera fournie par le centre de documentation pour guider et aider à la réalisation de ce travail.

	Documents acquis déjà existants	Documents acquis courants	Documents produits Antérieurs à 1999	Documents produits courants
Collecte	Lot sélectionné en accord avec le responsable	Envoi direct	Par lot sélectionné en accord avec le responsable	« dépôt légal » au centre de documentation
Traitement	Grille de saisie simplifiée	Simple + mots-clés	Grille de saisie simplifiée	Elaborée
Acteurs	♦ Secrétariat des services dans un premier temps. ♦ Centre de documentation dans un deuxième temps.	♦ Centre de documentation	♦ Secrétariat des services dans un premier temps. ♦ Centre de documentation dans un deuxième temps	♦ Centre de documentation
Produits documentaires de restitution	non	oui	oui	oui

2.5. Les modalités d'accès au centre de documentation

L'accessibilité du centre de documentation devra être modulée en fonction des critères suivants :

♦ Des accès à la consultation ou à l'emprunt des documents ;
♦ des accès par type de documents ;
♦ des accès selon une typologie des usagers et des lecteurs.

La gestion des accès pourra être facilitée par un système de « carte de lecteur » quelque soit le type d'usagers et d'usage. Cette carte pourra être informatisée ou manuelle et constituera l'expression des engagements mutuels du centre de documentation vis-à-vis de son public.
Très globalement, il est proposé de distinguer :
♦ Les lecteurs et demandeurs du MAEM ;
♦ les lecteurs et demandeurs, experts, décideurs, cadres, chercheurs, vulgarisateurs, techniciens et tout acteur agissant sur le développement ;
♦ les étudiants, lycéens…

	Personnel MAEM	Acteurs externes du développement	Etudiants
Documents papiers	Consultation Emprunt	Consultation Emprunts	Consultation
Documents électroniques	Consultation	Consultation	Consultation contrôlée
Documents stockés (anciens)	Consultation Emprunt	Consultation	Non
Documents en salle de lecture	Consultation Emprunt	Consultation	Consultation
Périodiques	Consultation Emprunt	Consultation	Consultation

2.6. Les ressources humaines

Les profils de poste et de fonctions du personnel en charge du centre de documentation seront établis en fonction des objectifs globaux visés par la création d'une telle structure.

L'acquisition de compétences nouvelles ou complémentaires sera envisagée, donnant lieu à des formations spécifiques en matière d'information et de documentation. Ces formations diplômantes pourront être réalisées dans le cadre d'opérations de longue durée, ou plus ponctuellement par des stages de formation spécialisée ou des appuis particuliers.

L'accent est mis sur trois points :

♦ Les missions de la nouvelle structure seront doubles et viseront à mémoriser des informations sur le développement dont le Ministère est détenteur mais également à valoriser et promouvoir tout ou partie de la production de l'institution.
Ces deux types de missions mettent en œuvre des compétences de haut niveau sensiblement différentes et difficilement applicables à une seule personne.

♦ La création d'une structure documentaire de ce type est une activité lourde et délicate demandant des compétences techniques fortes mais également une aptitude à la communication importante.

♦ Enfin, le projet, tel qu'il a été conçu initialement, comporte une phase de montage relativement longue (construction, aménagement matériel, informatisation). Simultanément, une formation de longue durée du futur responsable est envisagée. Ne permettant pas une présence et une coordination étroite du montage du centre de documentation, cet échéancier nous paraît un peu délicat.

Il est proposé d'envisager le recours à **trois types de profils dès le début de la mise en place du projet**. Ces profils sont :

♦ Un profil de secrétariat affecté à la documentation en charge de l'accueil du public en salle de lecture, du classement et rangement des documents, de la saisie des données dans la base de données, de la reprographie éventuelle et de la gestion des accès aux documents.

♦ Un profil de gestionnaire de la documentation et de la bibliothèque qui a en charge le suivi de la politique d'acquisitions et de collecte des documents. Il gère et réponds aux demandes de recherche documentaire des usagers. Il élabore une gamme de produits documentaires et assure l'alimentation et la cohérence du catalogue informatisé et à terme de la base de données de la production du Ministère. Il oriente les demandes vers d'autres sources d'informations s'il y a lieu.

♦ Un profil d'ingénieur que l'on spécialiserait en information scientifique et technique. Sa formation en IST lui permettra de maîtriser les outils de développement de sites Web. Il aura en charge la valorisation et la promotion de la production du Ministère sous Internet. En relation avec les équipes d'encadrement du Ministère, il coordonnera l'ensemble de la production écrite et mettra en œuvre une politique d'édition et de diffusion électronique ; à ce titre, il sera l'administrateur du site Web du MAEM.

Dans cette logique, des **formations différenciées dans les secteurs de l'information scientifique et technique** sont proposées :

♦ Une formation d'appui technique et d'initiation d'une durée d'environ 15 jours à la gestion d'une bibliothèque pour le secrétariat à la documentation.

♦ Une formation diplômante de longue durée dans les techniques de gestion documentaire et de bibliothèque pour le gestionnaire.

♦ Une formation aux nouvelles technologies de l'information, à la réalisation et à la gestion d'un site Web (formation Webmaster) d'une durée d'environ trois à quatre mois, pour un ingénieur.

2.7. Plan d'action et échéancier

Le projet se déroulera sur une durée globale de deux années. Différentes phases doivent être envisagées et étroitement suivies :

ANNEE 1

♦ Une phase de démarrage incluant :

- ♦ La durée de construction du bâtiment (trois mois) ;
- ♦ la commande des mobiliers et équipement informatiques ;
- ♦ le début de la collecte et du traitement simplifié de la littérature présente dans chaque service du Ministère (acteurs = secrétariats) ;
- ♦ la réception des premiers produits d'information à destination des membres du MAEM.

Cette phase devra être étroitement animée par le futur gestionnaires du centre appuyé par le personnel d'encadrement du MAEM.

♦ Une phase d'aménagement et de formation comportant :

- ♦ l'aménagement en mobilier ;
- ♦ la mise en place d'un poste de travail pour la mise en place de la base de données ;
- ♦ la formation de longue durée du gestionnaire ;
- ♦ la formation d'initiation du poste de secrétariat ;
- ♦ l'organisation et la mise en place d'un premier plan de classement ;
- ♦ la réception, le traitement simplifié des documents récemment arrivés ;
- ♦ la collecte et le rangement d'une partie de documents rétrospectifs envoyés par les secrétariats des services ;
- ♦ la formation du Webmaster.

♦ Une phase d'évaluation et d'ajustement s'appuyant sur :

- ♦ Une mission d'un consultant extérieur en charge de la réalisation d'un bilan de réalisation de la phase 1.

Le centre de ressources pourra être ouvert au public interne dès la fin de l'année.

ANNEE 2

♦ Une phase de production incluant :

- ♦ Le retour du gestionnaire ;
- ♦ l'aménagement en équipements informatiques complémentaires ;

- la mise en œuvre des procédures de collecte, de traitement et de rangement des documents ;
- la réalisation des premiers produits documentaires de restitution ;
- la conception et la réalisation d'un site Web.

- Une phase d'ouverture constituée par :

  - La rédaction d'un guide du lecteur spécifiant les modalités d'accès possibles ;
  - la réalisation technique des procédures d'accès (cartes, outils de contrôle...) ;
  - la promotion du centre de documentation ;
  - l'ouverture officielle du centre de ressources documentaires.

Parallèlement et pendant le déroulement du projet des réflexions et des démarches devront être réalisées au sein du Ministère afin de :

- Sensibiliser les acteurs des projets à une identification budgétaire claire de leurs besoins potentiels en documentation et en édition de documents ;
- doter la future structure d'un statut juridique lui permettant une certaine autonomie de gestion sous le contrôle du Ministère.

2.8. Plan de financement

Le plan de financement se structurera autour des postes de dépenses suivants et devra se décliné sur les deux années de mise en œuvre du projet. Différents bailleurs de fonds ont été d'ores et déjà sollicités (IGAD), d'autres sont pressentis. Les propositions portent sur la répartition des charges sur les deux années et sur des prises en charge potentielles par des bailleurs de fonds non envisagés au moment de la mission. Un solde restant à financer sera identifié.

Les postes de dépenses sont :

- La construction des bâtiments ;
- Les mobiliers de bureaux et spécialisés ;
- Les équipements informatiques ;
- Le matériel de reprographie ;
- Les dépenses en formation ;
- Les acquisitions en documents pour le centre de ressources ;
- Les acquisitions d'informations (produits documentaires pour les cadres du MAEM) ;
- Les coûts de fabrication de produits de valorisation ;
- Les coûts de fournitures diverses pour l'équipement des documents ;
- Les missions d'appui et d'évaluation ;

Sources possibles de financement :

- Le réseau IGAD ;
- Le réseau SIROI ;
- Le gouvernement de Djibouti ;
- La Mission de Coopération du Service et Coopération et d'Action Culturelle ;
- Le CTA.

Remarques particulières et propositions :

♦ Le projet de réseau SIROI est en cours de discussion. Une réunion du comité de suivi aura très probablement lieu en août prochain et examinera la participation de l'île de la Réunion au futur système d'information. Quelque soit l'issue de ces entrevues, il paraît difficile d'envisager une capacité de mise en place avant la fin de l'année 2001. Par ailleurs, les opérations de renforcement des capacités documentaires menées dans le cadre de ce projet touchent plusieurs pays et institutions, de sorte que le MAEM ne peut avoir aucune assurance d'un financement, à hauteur des besoins exprimés. Par ailleurs, Djibouti ne faisant pas formellement partie de la Commission de l'Océan Indien (COI), des réserves peuvent être émises sur son accès à de tels financements. A contrario, cela légitime une action auprès du CTA, initiateur de ce projet régional.

♦ Sous réserve de la mise à disposition d'un personnel de type ingénieur par les autorités de Djibouti, Il est proposé d'approcher le CTA pour un financement complémentaire dès la première année, permettant une première phase de mise en place du projet. Le CTA pourrait être approcher pour le financement : d'une partie des acquisitions de documents et de produits documentaires à destination des cadres du MAEM, pour l'achat d'un équipement informatique permettant la mise en œuvre de la base de données, pour la prise en charge de trois à quatre mois de formation technique pour le futur Webmaster.

Tenant compte de ces propositions, le plan de financement initial présenté lors de la réunion de restitution de la mission, le 28 mai dernier, se trouve être quelque peu modifié.

Budget prévisionnel du projet (en francs français)

Année 1		Total	Bailleurs de fonds pressentis	*Observations*
Construction des bâtiments	400 000	**400 000**	Etat de Djibouti	
Mobilier de bureau et spécialisé pour le centre de ressources	70 000	**70 000**	SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Un équipement informatique pour un poste de travail	20 000	**20 000**	CTA	*A approcher*
Formation du personnel				
Mise à disposition d'un ingénieur	//////////////////		Etat de Djibouti	
Une bourse d'étude	70 000		IGAD	
Formation d'appui à la réalisation d'une bibliographie (8j)	26 000		CTA	*Réalisé*
Formation de la secrétaire à la doc. (15j)	38 100		SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Formation du Webmaster (3 à 4 mois)	54 500		CTA	*A approcher*
Sous total				
Acquisitions de documents				
Abonnements	15 000		SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Ouvrages	10 000		SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Documents électroniques (Cd-Roms)	30 000		CTA	*A approcher*
Fournitures de photocopies	5 000		SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Sous total		**60 000**		
Acquisitions d'informations				
Profils documentaires	5 000		CTA	*A approcher*
Sommaires de revues électroniques	6 000		SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Sous total		**11 000**		
Produits de valorisation				
Une bibliographie nationale	32 000		CTA	*Réalisé*
Sous total		**32 000**		
Fournitures et matériels de bureau	30 000	**30 000**	SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Mission d'évaluation fin de l'année 1	23 000	**23 000**	SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*

Total Année 1 **834 600**

Part SCAC **197 100**

Part CTA **167 500**

Année 2			Total	Bailleurs de fonds Pressentis	Observations
Ressources humaines et formation					
	Mise à disposition d'un ingénieur	//////////////////		Etat de Djibouti	
	Une bourse d'étude	70 000		IGAD	
	Sous total		**70 000**		
Equipement informatique complémentaire		50 000	**50 000**	SIROI	
Matériel de reprographie		45 000	**45 000**	SIROI	
Acquisitions de documents					
	Abonnements	15 000			
	Fournitures de photocopies	5 000			
	Sous total		**20 000**	CTA	*A approcher*
Acquisitions d'informations					
	Profils documentaires	5 000	**5 000**	CTA	*A approcher*
Fournitures et matériels de bureau		30 000	**30 000**	SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*
Mission d'appui et d'évaluation		23 000	**23 000**	SCAC	*A financer en totalité ou pour partie*

Total Année 2 **243 000**

Part SCAC **53 000**
Part CTA **25 000**

COUT TOTAL DU PROJET **1 077 600**

PARTICIPATION DES RESEAUX **235 000**
PARTICIPATION DU CTA **192 500**
PARTICIPATION DU SCAC **250 100**

Annexes

Visites réalisées à Djibouti du 22 au 29 mai

Personnes rencontrées et principaux points abordés

Mission de Coopération - Visites de présentation

Monsieur Christian Okay, chef de la Mission de Coopération
Monsieur Christophe Jean, chargé de mission

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer - Visites de présentation

Monsieur Ibrahim Idriss Djidril, ministre de l'agriculture
Monsieur Mohamed Ahmed Awaled, secrétaire général du ministère

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer - Entretiens de travail

Monsieur Philippe Mérot, conseiller technique
Monsieur Pascal Vardon, conseiller technique
Monsieur Djama Mahamoud Doualeh, conseiller technique

Points abordés
- Historique du projet
- contexte institutionnel et économique
- précisions sur les termes de références de la mission
- programmation des visites à venir
- besoins en formation du personnel de la documentation

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer – Evaluation des besoins

Monsieur Abdi Elmi Bocoreh, chef du centre de documentation
Monsieur le chef de service de l'agriculture
Monsieur le chef de service du génie rural

Points abordés
- Besoins en information dans le domaine
- Etat de l'existant, état de la gestion
- Etat de la circulation et de la disponibilité de l'existant
- Alimentation actuelle en information : quelle origine ? quel type de document ? quel usage ?

Secrétariat Général du Gouvernement

Madame Garcia, conseiller technique auprès du Secrétaire général du gouvernement
Monsieur Abduraman, chef du département de documentation du Secrétariat général du gouvernement

Points abordés
- Informatisation du système de gestion de l'Education Nationale
- Schéma directeur de l'informatisation des ministères de Djibouti

- Projet en cours de réalisation : informatisation et mise en accès sur Internet de la collection des Journaux officiels
- Projet en attente : Mise en place des Archives Nationales de Djibouti

Ministère du commerce

Madame Ron Osman, conseiller technique en charge de la création d'une cellule de contrôle et de normalisation
Monsieur Omar Ismaël, chef du service de documentation

Points abordés
- Besoins en information réglementaire et sur les normes internationales
- Projet de création d'un portail d'accès Internet sur les normes internationales sur les produits concernant Djibouti
- Historique de la documentation – projet PNUD
- Evaluation des volumes documentaires
- Projet de classement et de structuration en vue de faciliter l'accès en interne

ISERST

Monsieur Anis Abdallah Mohamed, directeur
Monsieur Nabil Mohamed, chercheur département Sciences de la Vie

Points abordés
- Organisation future d'un service de documentation central et des documentations à proximité des équipes de recherche
- Professionnalisation d'un personnel à la documentation : formation INTD en cours
- Couverture et impact de la revue de l'ISERST « Sciences et environnement »

- Besoins en information scientifique et technique des équipes de recherche
- Projet DORA (CTA) pour le financement de quelques acquisitions de documents monographiques
- Accessibilité de la documentation située dans les équipes de recherche

IGAD

Madame Fatoom Moussa Ali, documentaliste

Points abordés
- Couverture thématique de la documentation : environnement, politique économique, agriculture – Essentiellement anglophone
- Types de documents détenus : environ 2000 documents monographiques, 100 titres de revues, une cinquantaine de Cd-Roms, production de l'GAD
- Equipement informatique : 2 micros, logiciel Winsisis
- Organisation du réseau IGAD dont Djibouti accueille le Secrétariat Général
- Accessibilité au public : ouverture le matin
- Alimentation de la base de données du réseau
- Projet de produits documentaires pour l'interne (bulletin de parutions), valorisation des publications de l'IGAD

CICID – Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti

Madame Ibo Osmon, responsable du service de documentation

Points abordés
- Couverture de fonds documentaire : annuaires d'entreprise, offres commerciales import-export, 5 titres de revues, documents monographiques issus des partenaires
- Base de données non informatisée sur la réglementation économique
- Accès au public de commerçants et investisseurs
- Site Web réalisé en interne
- Projet de mettre en accès sur le site Web : les annuaires d'entreprises, des informations pour les investisseurs, à terme, la base de données sur la réglementation économique
- Le service de documentation est l'organe de diffusion des offres commerciales au travers de 2 supports papier (Djbeco et Djibeaff)

Laboratoire des nouvelles technologies de l'information – Lycée d'Etat

Monsieur Pascal Cormier

Points abordés
- Historique et contexte du projet : Financement FAC (1996) dont l'objectif était de favoriser la diffusion de l'information par la mise en place de sites Web sur Djibouti.
- Orientation vers la formation et l'appui par l'organisation de sessions de formation pour le compte des clients susceptibles d'être intéressés par la mise en place d'un site. Le laboratoire propose : un cadre technique de site, une méthodologie HTML, des sessions de formations pour la gestion d'un site
- En projets : Ministère des Finances, Ministère de la promotion de la femme et du bien être, Ministère de l'agriculture.
- Projet d'évolution de l'offre avec la création d'une université à Djibouti (en septembre prochain)

Centre culturel Arthur Rimbaud

Madame Tricoff, responsable de la bibliothèque
VSN documentaliste spécialisée sur les multimedia

Points abordés
- Fonds documentaire constitué d'environ 25 000 documents et 60 titres de revues, une littérature grise sur Djibouti antérieure à 1977 – Détient également quelques ouvrages spécialisés et des doubles susceptibles d'être donnés au futur service de documentation du MAEM
- 9 équivalents temps plein
- Droits d'accès payants annuels
- Environ 1000 personnes/mois dont 80% de public bjiboutien
- Emprunts : environ 5500 documents/mois
- Le centre publie une revue de presse sur Djibouti et la Corne de l'Afrique

DEVIS

Construction (Service du Ministère)
Mobiliers (société DOXIADIS) (devis annoté)
Equipements informatiques (société SERIB et société DJIBSYS)

DEVIS ESTIMATIF
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

N°	Désignations des Oeuvres	Unité	Quantité	P.Unit	P.Total
01	Terrassement–Remblaie–H = 0,30 m	M3	61,20	4 500	275 400
02	Excavation fouille	Ml	70	900	63 000
03	Beton de propreté+film polyame	M3	1,75	70 000	122 500
04	Fondation plus chainage, Poteaux	M3	9,5	70 000	665 000
05	Maçonnerie (Elevation en Agglos)	M2	192	6 000	1 152 000
06	Revêtement sol	M2	112	4 000	448 000
07	Enduits int et extérieurs	M2	384	1 800	691 200
08	Toiture y compris charpente Metalli	M2	120	9 000	1 080 000
09	Carrelage	M2	112	6 500	728 000
10	Plafond suspendus	M2	112	8 500	952 000
11	F+P d'une porte plein en Alum	U	01	140 000	140 000
12	F+P de portes en vitres Alum	U	04	130 000	520 000
13	F+P de fenêtres Alum	U	06	100 000	600 000
14	Installation Electrique+Prises etc...	Fft	01	220 000	220 000
15	F+P Cadres+Neons (1,20m)	U	05	10 000	50 000
16	F+P ventilateurs plafonniers	U	05	15 000	75 000
17	F+P des Climatiseurs	U	04	190 000	760 000
18	Peinture	M2	384	900	345 600

TOTAL = 8.887.700 FD

- Arrêté le présent Devis Estimatif à la somme de : (Huit Millions Huit Cents Quatre Vingt Sept Milles Sept Cents Francs Djibouti.)

DOXIADIS FRERES SA.
4,RUE D'ETHIOPIE
DJIBOUTI
TEL: 35.07.15 - FAX: 35.50.50

MIN. DE L'AGRICULTURE
RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN INFORMATION DU M.A.E.M

DJIBOUTI, LE 31-05-2000

OFFRE N°DE200/20000150

AFFAIRE SUIVIE PAR: MICHEL CATROUN

EQUIPEMENT DE BUREAU

CODE	REF.	DESIGNATION	QTE.	P/U	TOTAL	
0		*** POSTES DE TRAVAIL				
0						
0		1°) UNE BANQUE DE PRET				
0		- Dimension 320 cm par 200 cm				
0		- Hauteur: 100 cm				
5689	TH 0516	BUREAU RAM 160/80/72	1	23 000	23 000	
2802	TH 0452	ANGLE 2 VOIES POUR BUREAU	2	13 750	27 500	
5663	TH 0512	BUREAU RAM 120/80/72	2	19 500	39 000	FACULTATIF
4689		COMPTOIR/PANNEAU FRONT.160 REF.TK0766	1	21 000	21 000	
4689		CONSOLE D'ANGLE REF.TK0769	2	40 750	81 500	
4689		COMPTOIR/PANNEAU LATER.120 REF.TK0762	2	17 700	35 400	
1133	TK 0811	CAISSON ROULANT 3T	2	22 000	44 000	
5822	GB223 GC	DELTA FAUT.D/B.T/AR TIS.VERT	1	18 500	18 500	
0						
0		2°) POSTE DE TRAVAIL DOCUMENTALISTE				
2926	TH 0518	BUREAU RAM 180/80	1	22 500	22 500	22 500
5150	TK 0806	CAISSON SUSPENDU RAM 1T.	1	21 300	21 300	FACULTATIF
5668	TK 0815	CAISSON SUSPENDU RAM 2T.	1	22 500	22 500	
1158	TF 4302	MEUBLE 2 PORTES 90/47/196H	1	45 340	45 340	45 340
5822	GB223 GC	DELTA FAUT.D/B.T/AR TISSU	1	18 500	18 500	18 500
			A REPORTER:		420 040	86 340

TOTAL A PAYER :

DELAIS DE LIVRAISON:***
OFFRE VALABLE 60 JOURS, SAUF EPUISEMENT DE STOCK.
NOS PRIX S'ENTENDENT:***
LIVRAISON:***

DOXIADIS FRERES SA.
4,RUE D'ETHIOPIE
DJIBOUTI
TEL: 35.07.15 - FAX: 35.50.50

MIN. DE L'AGRICULTURE
RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN INFORMATION DU M.A.E.M

DJIBOUTI, LE 31-05-2000

OFFRE N°DE200/20000150

AFFAIRE SUIVIE PAR: MICHEL CATROUN

EQUIPEMENT DE BUREAU

CODE	REF.	DESIGNATION	QTE.	P/U	TOTAL	
1855	S40 E4	S40 CHAISE FIXE	1	7 500	7 500	7500
0						
0		3°) SALLE DE LECTURE				
4689		TABLE DE REUNION OVALE REF.TH1628	1	62 500	62 500	62500
0		280/110/72				
5283	1301 N6	CHAISE EMPIL.ASS./DOS.BOIS T6	10	4 850	48 500	48500
0						
0		4°) RAYONNAGES 60M LINEAIRES LIVRES				A réduire à 30m
0		PORTION DE 3 METRES				
2953	VOIR DET	ENSEMBLE ETAGERE h200/p30/1100	20	29 900	598 000	298999
0		Ensemble compose de:				
0		- 2 panneaux reference CS 201				
0		- 5 etageres reference CP 101				
0		- 4 pieds a visser au sol ref.CA 431				
0		- 1 porte etiquette reference CA 462				
0		- 2 panneau de fond ref.CF 101				
2953	VOIR DET	ENSEMBLE ETAGERE h200/p40/1100	40	27 000	1 080 000	FACULTATIF
0		Ensemble compose de:				
0		- 1 panneau reference CS 201				
0		- 5 etageres reference CP 101				
		A REPORTER:			2 216 540	503839

TOTAL A PAYER :

DELAIS DE LIVRAISON:***
OFFRE VALABLE 60 JOURS, SAUF EPUISEMENT DE STOCK.
NOS PRIX S'ENTENDENT:***
LIVRAISON:***

DOXIADIS FRERES SA.
4.RUE D'ETHIOPIE
DJIBOUTI
TEL: 35.07.15 - FAX: 35.50.50

MIN. DE L'AGRICULTURE
RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN INFORMATION DU M.A.E.M

DJIBOUTI, LE 31-05-2000

OFFRE N°DE200/20000150

AFFAIRE SUIVIE PAR: MICHEL CATROUN

EQUIPEMENT DE BUREAU

CODE	REF.	DESIGNATION	QTE.	P/U	TOTAL	
0		- 4 pieds a visser au sol ref.CA 431				
0		- 1 porte etiquette reference CA 462				FACULTATIF
0		- 2 panneaux de fond ref.CF 101				
4689		OPTION PANNEAU PLEIN EXTREMITES	40			
0		REF.CT201 : 3050 X 40 = 122.000				
0		MONTANT A RAJOUTER AU TOTAL FACTURE				
0						
0		5°) SALLE DE STOCKAGE LINEAIRES				A réduire à 120m
0		PORTION DE 3 METRES - 192M. LINEAIRES				
2953	VOIR DET	ENSEMBLE ETAGERE h200/p40/1100	64	29 900	1 913 600	1 195 999
0		Ensemble compose de:				
0		- 2 panneaux reference CS 201				
0		- 5 etageres reference CP 101				
0		- 4 pieds a visser au sol ref.CA 431				
0		- 1 porte etiquette reference CA 463				
0		- 2 panneaux de fond ref.CF 101				
2953	VOIR DET	ENSEMBLE ETAGERE h200/p40/1100	128	27 000	3 456 000	FACULTATIF
0		Ensemble compose de:				
0		- 1 panneau reference CS 201				
0		- 5 etageres reference CP 101				
			A REPORTER:		7 586 140	1 699 838

TOTAL A PAYER :

DELAIS DE LIVRAISON:###
OFFRE VALABLE 60 JOURS, SAUF EPUISEMENT DE STOCK.
NOS PRIX S'ENTENDENT:###
LIVRAISON:###

DOXIADIS FRERES SA.
4,RUE D'ETHIOPIE
DJIBOUTI
TEL: 35.07.15 - FAX: 35.50.50

MIN. DE L'AGRICULTURE
RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN INFORMATION DU M.A.E.M

DJIBOUTI, LE 31-05-2000

OFFRE N°DE200/20000150

AFFAIRE SUIVIE PAR: MICHEL CATROUN

EQUIPEMENT DE BUREAU

CODE	REF.	DESIGNATION	QTE.	P/U	TOTAL	
0		- 4 pieds a visser au sol ref.CA 431				
0		- 1 porte etiquette reference CA 462				FACULTATIF
0		- 2 panneaux de fond ref. CF 101				
4689		OPTION PANNEAU PLEIN EXTREMITES	40			
0		REF.CT 201 : 3050 X 128 = 390.400DJF				
0		MONTANT A RAJOUTER AU TOTAL FACTURE				
0						
0		6°) COPIEUR REPROGRAPHIE				
5955	8740ZTD	COPIEUR DIGITAL 40CPM REX ROT	1	885 000	885 000	
947	NDF64	ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE DOCUMENTS	1	219 000	219 000	NON MOBILIER
942	NCS220	TRIEUSE 20 CASES	1	173 000	173 000	
943	NSAK	ADAPTATEUR/TRIEUSE CS220	1			
2030	RCMR35RC	MEUBLE RIGIDE POUR COPIEUR 40	1	33 800	33 800	
6102	RCT98BLK	TONER POUR RR 8740ZTD	10	8 500	85 000	
4689		SYSTEME CONTROLE D'ACCES UTILISATEUR	1			
0						
0		7°) DIVERS				FACULTATIF
4689		PRESENTOIR A REVUES AVEC COFFRE	1	60 000	60 000	

A REPORTER: 9 041 940 1 699 838

TOTAL A PAYER : 9 041 940

DELAIS DE LIVRAISON:60 JOURS
OFFRE VALABLE 60 JOURS, SAUF EPUISEMENT DE STOCK.
NOS PRIX S'ENTENDENT:HORS TAXES
LIVRAISON:DANS VOS LOCAUX

Annexes

Société d'Etudes et de Réalisations Informatique & Bureautique

Avenue Pierre Pascal Téléphone : (253) 35 0106 Télécopie : (253) 350807 E-mail:serib@intnet.dj

DATE 24/05/2000

Devis N° : PR20-0380

CLIENT :

AMBASSADE DE FRANCE

Responsable

LINDA LOVATI

Références : MIN.AGR.-CENTRE DOC.

REFERENCE	DESIGNATION	QUTE	PRIX UNI. FDJ	MONTANT FDJ
PB-MULTI 6500	MICRO PENTIUM III 500 - MEMOIRE VIVE 64 Mo - DISQUE DUR 10.2 Go - DVD 8X - CARTE SON 16 BITS STEREO - 64 VOIX - CARTE FAX/MODEM 56 Kbits - MEMOIRE VIDEO 8 Mo SGRAM - CLAVIER MULTIMEDIA + SOURIS - SORTIE TELEVISION + HAUT-PARLEURS - PACK LOGICIELS MULTIMEDIA PLUS DE 20 TITRES - OFFICE 2000 PRE-INSTALLEE -	1	323520	323520
3COM	ETHERLINK CARD 10/100 3COM	3	20690	62070
AJ-IOZIPDRI-B	LECTEUR ZIP IOMEGA 100 MB	1	32590	32590
AJ-DSKZIP-B	DISQUETTE PEFORMATE 100 Mo POUR LECTEUR ZIP	10	4000	40000
~~AJ-GRAVEUR~~	~~GRAVEUR IDE INTERNE 6X4X24~~	~~1~~	~~85500~~	~~85500~~
~~AJ-CDVIERGE~~	~~CD VIERGE~~	~~10~~	~~850~~	~~8500~~
C-5058896	SCANNER CANON FB-630P	1	29560	29560
C-5055580	IMPRIMANTE LASER LBP-800 8ppm	1	60425	60425
AG-MICRO12-B	ONDULEUR AGDE 1200 VA	1	170520	170520
AG-KING800	ONDULEUR AGDE 800 VA IN LINE	1	69590	69590
MS-OFFIPROF-	LOGICIEL OFFICE PRO. 2000 CD (POWER POINT-OUTLOOK 2000-EXCEL 2000-WORD 2000)	1	122440	122440
~~AJ-USRMODEM~~	~~FAX/MODEM EXTERNE US ROBOTIC 56 Kbps~~	~~1~~	~~40595~~	~~40595~~
OFFICE 1552	ORDINATEUR PACKARD BEL PIII 550 Mhz DISQUE DUR 10 Go UDMA MEMOIRE VIVE 64 Mo CARTE SON STEREO - EFFET 3D - 64 VOIX VIDEO 4 / 8 Mo CARTE GRAPHIQUE INTEL i810L FULL MULTIMEDIA CD-ROM 40x - HAUT PARLEUR MONITEUR COULEUR 15" WINDOWS98 + OFFICE2000	2	297355	594710
		0	0	0

Remarque :

SERIB Sarl
Service Commercial
35 01 06 Fax : 35 08 07
LINDA LOVATI

TOTAL HT	ACOMPTE	NET A PAYER FD.
1640020		1640020

Société d'Etudes et de Réalisations Informatique & Bureautique

Avenue Pierre Pascal Téléphone : (253) 35 0106 Télécopie : (253) 350807 E-mail:serib@intnet.dj

DATE 27/05/2000

Devis N° : PR20-0388

Responsable

LINDA LOVATI

CLIENT :

AMBASSADE DE FRANCE

Références :

REFERENCE	DESIGNATION	QUTE	PRIX UNI. FD.	MONTANT FDJ
C-6031213	COPIEUR CANON NP-6330 AVEC CORVA - A4/A3 - 30 Copies/Minute - SOCLE ET MINI TRIEUSE	1	1071575	1071575

SERIB Sarl
Service Commercial
☎ 35 01 06 - Fax : 35 08 07
LINDA LOVATI

Remarque :

TOTAL HT	ACOMPTE	NET A PAYER FD.
1071575		1071575

DJIBSYS Micro

SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc
Tél:(253)-35-25-45 Fax:(253)-35-26-50
E-mail : djibsys@intnet.dJ
WEB www.djibsys.com

MERCI DE FAIRE AFFAIRE AVEC DJIBSYS MICRO

PROFORMA N°: P2000/05246

NOM CLIENT

AMBASSADE FRANCAISE
MISSION DE COOPERATION
ATT : Mr PHILIPE MEROT

HORS TAXE

Date: 28/05/00

Qté	Déscription	Pix Unitaire	Prix Total
2	**DELL DIMENSION** **Pentium Intel III 500 MHz** **2 port USB, 2 port parallele, 2 port PS/2** **Mémoire cache 512 Ko** **Mémoire vive 64 Mo SDRAM** **Disque dur 13,5 Go** **Carte vidéo AGP 16 Mo** **Carte intégrée, Sound Blaster 64 bits** **Carte modem 56K V90** **Lecteur DVD** **Lecteur disquette 1,44 Mo** **Clavier Azerty avec la touche Euro PS/2** **Souris + Tapis** **Ecran 17" Dell** *******Logiciels pré-installés******** **WIN 98 , MS OFFICE, NORTON ANTI- VIRUS**	**325 120 Fdj**	**650 240 Fdj**

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE:

VALIDITE DE L'OFFRE:	Offre valable 15 jours à compter de sa date d'émission
CONDITIONS DE PAIEMENT:	Accompte de 60% payable à la commande, et le solde à la livraison
DELAIS DE LIVRAISON:	Matériels en stock, ou 30 jours livrables (*)
GARANTIE:	Garantie pièce et main-d'oeuvre sur site 1 ans (non pas sur les Logiciels).
	Dommages électriques garantis si le matériel est protégé par un onduleur

TOTAL	**650 240 Fdj**

BANQUE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MER ROUGE
559 263 HAA 58

Facture proforma arretée à la somme de:

SIX CENT CINQUANTE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS DJIBOUTI

Notre plaisir vous servir, notre espoir vous revoir

LE DIRECTEUR GENERAL
MR ABDOURRAMAN ADEN AKLI

DJIBSYS MICRO
Spécialiste Informatique
(253) 35 26 50
DJIBOUTI (RDD)

P/o

DJIBSYS Micro
SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc
Tél:(253)-35-25-45 Fax:(253)-35-26-50
E-mail : djibsys@intnet.dJ
WEB www.djibsys.com

PROFORMA N°: P2000/04249

NOM CLIENT
AMBASSADE FRANCAISE
MISSION DE COOPERATION
ATT : Mr PHILIPE MEROT

HORS TAXE

Date: 28/05/00

Qté	Déscription	Pix Unitaire	Prix Total
1	***MICROSOFT OFFICE PROFESSIONNEL 2000*** Il contient 6 applications : Microsoft Word, Excel, Power point, Access, Publishere, Outlook, Photo Darw et Front page 2000. **Microsoft Office 2000 Premium, une solution complète qui vous apporte toute la puissance d'Internet avec huit applications d'office 2000 compètes : Microsoft Word - Microsoft Excel - Microsoft Outlok - Microsoft Power point. Gérez éfficacement votre jounée de travail. Envoyer et récevez des message électroniques et réalisez une suivie de vos activité, grâce au gestionnaire d'information personnelles de Microsoft Outlook. Créez facilement un site Web attrayant avec Microsoft Front Page.Créez des graphiques profesionnels personnalisés pour vos documents impression, présentation et internet avec Microsoft Photo. Créez de documents performants avec les documents ou travailler agréablement d'un réseau internet ou intranet. Travaillez plus efficacement en équipe, utilisez Microsoft Excel pour diffuser des feuilles de calcul interactions, des graphes et des tableaux crosis dynamiques. Créez, gérez et partagez votre base de données, Microsoft Acces facilite l'organisation de données et leur partae en ligne afin d'optimiser la prise de décision dans l'entreprise. Créez rapidement des présentations éfficaces pour communiquer vos idées avew Power point.**	**157 000 Fdj**	**157 000 Fdj**

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE:

VALIDITE DE L'OFFRE:	Offre valable 15 jours à compter de sa date d'émission
CONDITIONS DE PAIEMENT:	Accompte de 60% payable à la commande, et le solde à la livraison
DELAIS DE LIVRAISON:	Matériels en stock, ou 30 jours livrables (*)
GARANTIE:	Garantie pièce et main-d'oeuvre sur site 1 an (non pas sur les Logiciels)
	Dommages électriques garantis si le matériel est protégé par un onduleur

TOTAL	**157 000 Fdj**

Facture proforma arretée à la somme de: CENT CINQUANTE SEPT MILLE FR.DJIB.

LE DIRECTEUR GENERAL
MR ABDOURHAMAN ADEN AKLI

DJIBSYS Micro
SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc
Tél:(253)-35-25-45 Fax:(253)-35-26-50
E-mail : djibsys@intnet.dJ
WEB www.djibsys.com

MERCI DE FAIRE AFFAIRE AVEC DJIBSYS MICRO

PROFORMA N°: P2000/04250
HORS TAXE

NOM CLIENT
AMBASSADE FRANCAISE
MISSION DE COOPERATION
ATT : Mr PHILIPE MEROT

Date: 28/05/00

Qté	Déscription	Pix Unitaire	Prix Total
1	**SERVEUR COMPAQ PROLIANT** Performance et évolutivité **Optimisé pour 40 utilisateurs** **Processeur Intel Pentium III 600 MHz** **Mémoire 128 Mo SDRAM ECC Extensible à 1Go** **Stockage jusqu'à 72,8Go en interne** **Double contrôleur Ultra Wide SCSI 3 intégré 6 connecteurs d'extension 2 PCI et 4 PCI/ISA** Supervision et administration **Administration simple et étendu avec Compaq Insight Manager.** **Certifié sous Microsoft NT et Novell Netware** **Installation automatisée et optimisée Compaq Smart Start**	**699 210 Fdj**	**699 210 Fdj**

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE:

VALIDITE DE L'OFFRE:	Offre valable 15 jours à compter de sa date d'émission
CONDITIONS DE PAIEMENT:	Accompte de 60% payable à la commande, et le solde à la livraison
DELAIS DE LIVRAISON:	Matériels en stock, ou 30 jours livrables (*)
GARANTIE:	Garantie pièce et main-d'oeuvre sur site 1 an (Consulter notre contrat de garantie)
	Dommages électriques garantis si le matériel est protégé par un onduleur

TOTAL	**699 210 Fdj**

BANQUE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MER ROUGE
559 263 HAA 58

Facture proforma arretée à la somme de:
SIX CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT DIX FRANCS DJIBOUTI

Notre plaisir vous servir, notre espoir vous revoir

LE DIRECTEUR GENERAL
MR ABDOURHAMAN ADEN AKLI

DJIBSYS Micro
SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc
Tél:(253)-35-25-45 Fax:(253)-35-26-50
E-mail : djibsys@intnet.dJ
WEB www.djibsys.com

MERCI DE FAIRE AFFAIRE AVEC DJIBSYS MICRO

PROFORMA N°: P2000/05248

NOM CLIENT
AMBASSADE FRANCAISE
MISSION DE COOPERATION
ATT : Mr PHILIPE MEROT

HORS TAXE
Date: 28/05/00

Qté	Déscription	Pix Unitaire	Prix Total
1	**Photocopieuse XEROX DE Bureau**	**212 000 Fdj**	**212 000 Fdj**
	Modèle XC 822		
	Marque RANK XEROX		
	Vitesse de copie 13ppm		
	Alimentation Automatique		
	Bac de papier de 500 feuilles et zoom reduct/aggr		
1	**Onduleur APC 650 VA**	**57 210 Fdj**	**57 210 Fdj**
2	**Carte réseau 3Com Etherlink 10/100.**	**15 270 Fdj**	**30 540 Fdj**
1	**Scanner Couleur HP ScanJet 4200C**	**48 250 Fdj**	**48 250 Fdj**
1	**Graveur Interne CD-ROM HP 8X4X32**	**62 120 Fdj**	**62 120 Fdj**
1	**Lecteur ZIP iomega 100 Mo + 10 disquettes Zip**	**75 000 Fdj**	**75 000 Fdj**
1	**Onduleur APC 1000 VA Pro**	**109 110 Fdj**	**109 110 Fdj**

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE:

VALIDITE DE L'OFFRE:	Offre valable 15 jours à compter de sa date d'émission
CONDITIONS DE PAIEMENT:	Accompte de 60% payable à la commande, et le solde à la livraison
DELAIS DE LIVRAISON:	Matériels en stock, ou 30 jours livrables (*)
GARANTIE:	Garantie pièce et main-d'oeuvre sur site 1 an (pas sur les Logiciels)
	Dommages électriques garantis si le matériel est protégé par un onduleur

TOTAL	**594 230 Fdj**

BANQUE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MER ROUGE
559 263 HAA 58

Facture proforma arretée à la somme de:
CINQ CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE DEUX TRENTE FRANCS DJIBOUTI

Notre plaisir vous servir, notre espoir vous revoir

LE DIRECTEUR GENERAL
MR ABDOURHAMAN ADEN AKLI

DJIBSYS MICRO
Spécialiste en informatique
(253) 35 26 50
1029 DJIBOUTI (RDD)

DJIBSYS Micro

SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc
Tél:(253)-35-25-45 Fax:(253)-35-26-50
E-mail : djibsys@intnet.dJ
WEB www.djibsys.com

MERCI DE FAIRE AFFAIRE AVEC DJIBSYS MICRO

PROFORMA N°: P2000/05247

NOM CLIENT

AMBASSADE FRANCAISE
MISSION DE COOPERATION
ATT : Mr PHILIPE MEROT

HORS TAXE

Date: 28/05/00

Qté	Déscription	Pix Unitaire	Prix Total
1	**IMPRIMANTE CANON LASERJET LBP 800** **Le nouveau impression standard.** **Système d'impression laser** **Vitesse d'impression 8ppm.** **Résolution 600 Dpi.** **Technologie delissage automatique Image rafinement 2400x600Dpi.** **Alimentation bac 125 feuilles.** **Option réseau Ethernet 10/100 Mbits.**	**87 250 Fdj**	**87 250 Fdj**

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE:

VALIDITE DE L'OFFRE:	Offre valable 15 jours à compter de sa date d'émission
CONDITIONS DE PAIEMENT:	Accompte de 60% payable à la commande, et le solde à la livraison
DELAIS DE LIVRAISON:	Matériels en stock, ou 30 jours livrables (*)
GARANTIE:	Garantie pièce et main-d'oeuvre sur site 1 an (non pas sur les Logiciels)
	Dommages électriques garantis si le matériel est protégé par un onduleur

TOTAL	**87 250 Fdj**

BANQUE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MER ROUGE
559 263 HAA 58

Facture proforma arretée à la somme de:
QUATRE VINGT SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS DJIBOUTI

Notre plaisir vous servir, notre espoir vous revoir

LE DIRECTEUR GENERAL
MR ABDOURHAMAN ADEN AKLI

DJIBSYS MICRO
Spécialiste en informatique
☎ (253) 35 25 45 / 35 26 50
BP 1087 DJIBOUTI (RDJ)

P/

Acquisitions proposées et tarifs fournisseurs

Titres de revues et tarifs
Titres de Cd-Rom et tarifs
Tarifications des photocopies à la carte

Titres de revues proposées en abonnement annuel

Marchés tropicaux et méditerranéens	3 516 FF
Afrique Agriculture	1 200 FF
Jeune Afrique	1 480 FF
Economie Rurale	455 FF
Les cahiers d'Outre-Mer	390 FF
Autrepart – Revue de l'IRD	500 FF
La Recherche	800 FF
Politique africaine	600 FF
Afrique Contemporaine	308 FF
Courrier de la Planète	550 FF
Syfia International	500 FF
Unasylva	250 FF
Courrier International	1 500 FF

Revues du Cirad

Fruits	870 FF
Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire	365 FF
Sésame Bulletin électronique	Gratuit

Titres de Cd-Roms proposés en acquisitions

AGRIS 5 900 FF
Base de données bibliographiques de la FAO (multilingue) – Répertorie spécifiquement la littérature grise issues des pays tropicaux

TROPAG and RURAL 5 800 FF
Base de données bibliographique néerlandaise sur les pays tropicaux et le développement rural

CAB – Abstract 31 600 FF
(CAB est détenue par le centre de documentation de l'IGAD)
Base de données sur l'agriculture et le développement spécialisée – De couverture mondiale

ASFA 16 000 FF
(particulièrement recommandée pour le futur centre de documentation)
Base de données de langue multilingue spécialisée dans le domaine de l'eau. Signale spécifiquement les études sur tous les domaines scientifiques et technologiques sur l'eau et les organismes aquatiques

PASCAL 16 000 FF
Base de données bibliographiques française couvrant l'essentiel de la littérature mondiale en sciences, techniques et médecine depuis 1987

FAO-STAT 19 000 FF
(particulièrement recommandée pour le futur centre de documentation)
Base de données statistiques de la FAO couvrant l'ensemble des secteurs de l'agriculture dans le monde. Séries disponibles à partir des années 1960. Disponible en accès payant sous forme de Cd-Roms ou Internet

Commandes de photocopies

Il importe que les utilisateurs des produits documentaires puissent commandés les photocopies des documents qui les intéressent sans pour autant acheter le document intégral.
Le dispositif retenu est celui de l'ouverture d'un compte auprès d'un fournisseur de documents scientifiques et techniques : l'Inist en France.
Les copies et droits de reproduction sont réglés en « unité de compte » (UC), avec : Une UC = 7 FFHT. Le tarif de base pour une article de 1 à 10 pages en service. courant est de 62 UC.

L'identification d'une ligne budgétaire complémentaire au sein de chaque projet de développement ou service du MAEM complétera le budget restreint établi pour le centre de documentation.

Acquisitions d'informations
Produits documentaires proposés

Diffusion sélective de l'information (DSI)

Sommaires électroniques de revues

Titres de DSI proposées

Le coût des DSI est variable en fonction du nombre de références bibliographiques par an disponibles dans les bases de données internationales, soit environ 18 F/par réf et 150 réfs par an

Gestion et conservation de l'eau en zone aride et semi-arides	environ 2700 FF
Gestion de la pêche dans les pays de l'Océan Indien	environ 2700 FF

Ou Contrôle et réglementation des exportations de ressources halieutiques

Titres de revues proposées en sommaires électroniques

Le coût des sommaires électroniques est lié à l'achat d'un accès à la base de données de sommaires d'un fournisseur d'informations électroniques et à un coût d'achat de chaque sommaire, soit environ 4000 FF/an pour l'accès et 50 à 60 F par sommaire. Cette offre tient compte également du fait que le Cirad est également client du fournisseur (Rowecom).

Agronomie et ressources naturelles

African farming and food processing
Agricultural Water Management
Ecological Economist
Ecologist
Journal of Hydrology
Outlook of agriculture
Perspectives agricoles
Revue des Sciences de l'eau
Sécheresse
Waste Management

Pêche – Elevage – Aquaculture

Annales de Zootechnie
Annales de Mèdecine Vétérinaire
Aqua-Revue
Aquaculture
Journal of African Zoology
Small Ruminant Research

Economie et développement rural

Agricultutral economics
Agricultural Systems
Aletrnatives Economiques
Ambio – journal of Human Economics
Journal of African Economics
MOCI – Moniteur du Commerce International
Problèmes Economiques
Revue Tiers Monde
World Development

Technologie, industrie alimentaire

Journal of food protection

Revues par plantes

Fruts Varieties Journal
Haryana Journal of Horticultural Sciences

Des exemples de produits documentaires

■ PRINCIPE

Le Service Diffusion Sélective de l'Information (DSI) propose des **abonnements** à des envois périodiques de références bibliographiques signalant les publications récentes dans le domaine de l'agronomie et des sciences et techniques associées.

Les références sont sélectionnées par interrogation des mises à jour des bases de données bibliographiques informatisées sur des sujets précis correspondant à des **profils documentaires**.

■ FONCTIONNEMENT

Pour s'abonner, retourner au Service DSI la fiche d'abonnement et pour tout nouveau profil, la fiche de définition jointe(s).

Pour chaque profil, les interrogations de bases de données sont bimestrielles (6 envois/an); toutes les bases de données sélectionnées pour un profil sont alors interrogées (*).

Chaque abonnement est identifié par un numéro d'abonné (ex: 100112) et un code profil (ex: 001) – éléments à rappeler dans toute correspondance éventuelle.

Chaque livraison est numérotée et caractérisée par un nom de fichier formé par le code profil et la période d'interrogation des bases de données (ex: 001-0001).

■ LIVRAISONS

Les références bibliographiques peuvent être fournies au choix :

- sur papier
- sur disquette 3" (**)
- par courrier électronique (**)

Les références bibliographiques transmises par le Service DSI sont réservées à l'usage du demandeur ayant souscrit l'abonnement.

■ TARIFICATION

Nous consulter.

(*) en raison de leurs mises à jour différentes toutes ne fourniront pas systématiquement des références. Il peut également arriver qu'une interrogation n'identifie aucune référence nouvelle.

(**) fichiers ASCII *au format de la base de données* AGRITROP, *directement importables dans* TEXTO, CDS-ISIS, ENDNOTE, *ou* MSWORD.

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Délégation à l'information scientifique et technique

avenue Agropolis
BP 5035
34032 Montpellier Cedex 1
téléphone : 04 67 61 58 48
télécopie : 04 67 61 58 20

EPIC-SIRET
331 596 270 00016
RCS Paris B
331 596 270

CIRAD-DIST/DSI	**ABONNEMENT PROFIL**	**1009**

Sujet

☐ je souhaite un profil personnalisé sur le sujet suivant : (*joindre svp une fiche de description*)

titre :

☐ je souhaite renouveler l'abonnement à mon profil personnalisé actuel :

titre (ou numéro) :

Envois

- je choisis le mode de réception des références bibliographiques suivant :

☐ papier
☐ disquette (☐ TEXTO ou ☐ CDS-ISIS ou ☐ ENDNOTE ou ☐ MSWORD)
☐ e-mail (☐ TEXTO ou ☐ CDS-ISIS ou ☐ ENDNOTE ou ☐ MSWORD)

Adresse du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse de facturation: (si différente)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Délégation à l'information scientifique et technique

avenue Agropolis
BP 5035
34032 Montpellier Cedex 1
téléphone : 04 67 61 58 48
télécopie : 04 67 61 58 20

EPIC-SIRET
331 596 270 00016
RCS Paris B
331 596 270

A retourner au :

CIRAD-DIST/DSI - BP 5035 - 34032 MONTPELLIER - FRANCE

CIRAD-DIST/DSI	**DEFINITION PROFIL**	**1009**

(à remplir et joindre au bulletin d'abonnement)

• Nom : • Prénom :

• Titre (intitulé abrégé du sujet)

• Sujet (description détaillé du sujet)

Centre
de coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

Délégation à
l'information
scientifique
et technique

avenue
Agropolis
BP 5035
34032 Montpellier
Cedex 1
téléphone :
04 67 61 58 48
télécopie :
04 67 61 58 20

EPIC-SIRET
331 596 270 00016
RCS Paris B
331 596 270

• Mots-clés (connaissez-vous des mots, termes géographiques, etc... spécifiques de votre sujet ?)

• Auteurs (pouvez-vous indiquer un ou des auteurs ayant publié sur votre sujet ?)

• Référence bibliographique (pouvez-vous donner un exemple de référence bibliographique pertinente sur votre sujet ?)

A retourner au :

CIRAD-DIST/DSI - BP 5035 - 34032 MONTPELLIER - FRANCE

CIRAD-DIST/DSI	**EXEMPLE D'ENVOI**	**001-0001**

- Adresse de livraison :

M. X
CIRAD
2477, avenue du Val de Montferrand
BP 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

Centre
de coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

Délégation à
l'information
scientifique
et technique

avenue
Agropolis
BP 5035
34032 Montpellier
Cedex 1
téléphone :
04 67 61 58 48
télécopie :
04 67 61 58 20

EPIC-SIRET
331 596 270 00016
RCS Paris B
331 596 270

▷ PROFIL : **001**

- Titre : **CONSERVATION EAU / SOL(ZONE ARIDES OU SEMI-ARIDES)**
- Bases de données : AGRICOLA; AGRIS; AGRITROP; BIOSIS; CAB; PASCAL

▷ ABONNEMENT : **100112** *(nouvelle période d'abonnement)*

- Adresse de l'abonné(e) :

M. X
CIRAD
2477, avenue du Val de Montferrand
BP 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

- Période d'abonnement : [0001 - 0012]
- Livraison sur : papier
- Nombre total de références fournies : 15
-

▷ ENVOI : **1** / 6

- Période concernée : -> 0004
- Date d'envoi : 01/04/00
- Nombre de références fournies : 15
- Fichier de références : 0010004

Important

• Les références bibliographiques transmises par le Service DSI sont réservées à l'usage du demandeur ayant souscrit l'abonnement.

• Elles correspondent, pour le sujet considéré, à la dernière mise à jour des bases de données interrogées.

• Le traitement des références étant désormais entièrement automatisé, des doublons peuvent occasionnellement susbsister dans un envoi.

(1) – **Optimizing soil water use in Niger: research, development, and perspectives.**

AMADOU M ; GANDAH M ; BIELDERS C L ; DUIVENBOODEN N VAN
Institut National de Recherches Agronomiques du Niger (INRAN), B P 429, Niamey, Niger.

<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 143-164; 5 pp of ref. - EN
- Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].
(0010004) [A20/201905228]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

RESEARCH; SOIL WATER; WATER USE; CANOPY; CAPACITY; CHARACTERIZATION; CROP PRODUCTION; DRAINAGE; EROSION; EVAPORATION; IMPROVEMENT; INTERCROPPING; MOISTURE; ROOTING; ROOTING DEPTH; RUNOFF; SANDY SOILS; SOIL FERTILITY; SOIL; SOWING; TECHNIQUES; WATER BALANCE; WATER CONSERVATION; WATER EROSION; WATER STORAGE; CRUSTS; DRY FARMING; RAIN; ARID ZONES; CONFERENCES; WATER CONSERVATION; CONFERENCES

Research on optimal water use in Niger has been carried out since the seventies on various themes, including physical and hydrodynamic soil characterization, crop water use, water conservation techniques, and water-use efficiency improvement. The results show that soils used for rainfed crop production have in general a low water holding capacity and are therefore subject to deep drainage beyond the rooting depth in years of adequate rainfall (<more than> <approx>300 mm). Runoff and water erosion are common as a result of high rainfall intensity and there is an occasional occurrence of a thin surface crust. Soil evaporation is a major component of the water balance due to low sowing densities (sparse canopy). Water storage in the sandy soils during the 8-9 month-long dry season is inefficient, and therefore technology development has looked at a more efficient use of soil moisture during the growing season. Technical options for improving water use efficiency include the use of short-cycle varieties, improved residue and surface management practices, intercropping, and soil fertility improvement.
(CAB)

(2) – **Factors influencing adoption of land-enhancing technology in the Sahel: lessons from a case study in Niger**

BAIDU FORSON J
United Nations University, Accra, Ghana.

Agricultural economics : the journal of the International Association of Agricultural Economists.; May 1999. v. 20 (3) p. 231-239.; Includes references- ed: Amsterdam ; New York : Elsevier, c1986- - ENGLISH
(0010004) [A04/3803309]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

LAND DEVELOPMENT; SOIL CONSERVATION; WATER MANAGEMENT; TECHNOLOGY; INNOVATION ADOPTION; FARMERS' ATTITUDES; SOCIOECONOMICS; CROPPING SYSTEMS; RISK; CASE STUDIES; FACTOR ANALYSIS; TASSA; SAHEL - CABT; NIGER - CABT

Technical change, through the introduction of land-enhancing conservation technologies, is essential to economic growth in the Sahel. Tobit analysis was used to identify factors that motivate level and intensity of adoption of specific soil and water management technologies. The results show that higher percentage of degraded farmland, extension education, lower risk aversion, and the availability of short-term profits are important for increasing the adoption and intensity of use of improved 'tassa' and half-crescent shaped earthen mounds. Age and attitudes to differential gains between farm and non-farm income showed no influence on adoption. Three main policy implications emerge from these findings. First, technologies should be targeted to locations that have large percentages of degraded farmlands. The probability of adoption and intensity of use are likely to be high at such locations. Second, there is the need to provide extension education that demonstrates risk reduction capacities of conservation techniques. This will make available information capable of stimulating adoption of land-enhancing technologies. Finally, policy-makers should not seek to target innovations to younger farmers because age has no relationship to adoption of the improved 'tassa' and half-crescent shaped earthen mounds. Lessons from the case study have broad relevance to cropped areas in the Sahel.
(AGRICOLA)

(3) – **The contribution of soil and water conservation to sustainable livelihoods in semi-arid areas of sub-Saharan Africa.**

BOYD C ; TURTON C ; HATIBU N ; MAHOO H F ; LAZARO E ; RWEHUMBIZA F B ; OKUBAL P ; MAKUMBI M

Overseas Development Institute, Portland House, Stag Place, London SW1E 5DP, UK.

<Publisher Location>London, UK; Overseas Development Institute (ODI); Network Paper - Agricultural Research and Extension Network; 2000; No. 102; iv + 16 pp.; 18 ref. - EN

(0010004) [A20/201807074]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

CONSERVATION; WATER CONSERVATION; ASSETS; CASE STUDIES; COMMUNITIES; FARMERS; HOUSEHOLDS; INCOME; INTENSIFICATION; INVESTMENT; SOIL FERTILITY; SOIL CONSERVATION

The paper discusses the role of soil and water conservation (SWC) practices in sustainable livelihoods and presents preliminary findings from case studies conducted in Tanzania and Uganda; it considers what factors and conditions lead to households choosing to invest in SWC, and describes these within the framework of local livelihood strategies, together with the policies and structures which influence these strategies. In the Tanzania case study the majority of farm households practised SWC techniques, with those households most dependent on crop production for their livelihoods investing more in SWC. At the macro level, changes in the wider political environment of Tanzania have been critical <dash> the post-Independence period has seen a major decline in the promotion and adoption of SWC. More recently, however, the liberalization of the Tanzanian economy has improved access to markets and increased producer prices, stimulating investment in SWC at household level. In contrast, many households in the Uganda case study have diversified away from crop production in order to generate cash income and, as a result, SWC has been neglected. In Uganda those farmers with limited access to land and work oxen are seen to be more likely to invest in SWC, perhaps reflecting a greater need to invest in soil fertility maintenance where a lack of draught power limits the options for opening new land. The findings presented suggest that there are important differences between and within communities with respect to the contribution that SWC makes to livelihoods. The decision to invest in SWC relates both to the assets available to households and the attractiveness of agricultural intensification as a livelihood strategy. This is also affected by wider policy and institutional issues that are beyond the immediate control of households.
(CAB)

(4) – **Optimizing soil water use in Mali: a review.**

DOUMBIA M D

IER, Laboratoire Sol - Eau - Plante, B P 262, Bamako, Mali.

<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 105-123; 54 ref. - EN

- Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].

(0010004) [A20/201905226]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

MALI; SOIL WATER; WATER USE; AMENDMENTS; CROP PRODUCTION; CROPPING SYSTEMS; DEFICIENCY; EVAPORATION; HEALTH; INFILTRATION; OPTIMIZATION; POVERTY; RESEARCH; RIVERS; SENEGAL; SOIL AMENDMENTS; SOIL; STRESS; TECHNIQUES; TILLAGE; TRANSPIRATION; CONFERENCES; WATER CONSERVATION; SOIL MANAGEMENT

Soil constraints to crop production in Mali are predominantly water- and nutrient-related. Mali receives an annual rainfall ranging from less than 200 to 1,300 mm in addition to the water sources of the Niger and Senegal rivers. Approx. 36% of the soils are affected by serious nutrient limitations while 84% have water-related constraints. The traditional practices and improved technologies that are available to alleviate these constraints and to optimize soil water use include better soil surface management through tillage, water capture, and infiltration techniques, addition to soil amendments, and use of cropping strategies such as species combinations and varietal choices. The effort to increase production and obtain sustainable cropping systems is handicapped by the absence of a mechanism for transfer and adoption of available technologies to optimize soil water use. A second critical gap is the limitation on efficient use of soil water by nutrient stress, especially P deficiency. Two research priorities are identified. First, to define technologies to 'reroute' via transpiration the amount of rainfall (at least 30%) lost through evaporation from the soil. Second, to find ways to relate the optimization of soil water use to economic growth, environmental issues, health and population growth, and poverty alleviation.
(CAB)

(5) – **Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999.**

DUIVENBOODEN N VAN; PALA M ; STUDER C ; BIELDERS C L (EDITORS)

<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; vi + 489 pp.; ref end of each paper - EN

(0010004) [A20/201905243]

à utiliser pour commander *to be used for document ordering*

SOIL WATER; WATER USE; WATER MANAGEMENT; SEMIARID ZONES; DRY FARMING; WATER CONSERVATION; CONFERENCES; SAHEL; AFRICA; WEST ASIA; NORTH AFRICA; WATER HARVESTING; CONFERENCES

The Optimizing Soil Water Use (OSWU) Consortium has as its aim sustainable and profitable agricultural production in dry areas based on the optimal use of available water. The agricultural priority across all the dry-area farming systems in Sub-Saharan Africa and West Asia and North Africa is to increase the biological and economic yield per unit of water. The actual water use efficiency in these drought prone countries is often low. The consortium aims to develop and disseminate effective and practical solutions for resource poor farmers, adapted to local biophysical and socioeconomic conditions. The OSWU Consortium organized two workshops to assess research in the area of optimizing soil water use by its member countries and to make a preliminary assessment on the impact of that research.The results provide a broad overview on research, results and impact in the field of optimizing soil water use under different environments.
(CAB)

(6) – **The use of indigenous knowledge for controlling soil degradation in Africa.**

ENEJI A E

Department of Crop Science, University of Calabar, Nigeria.

Japanese Journal of Tropical Agriculture; 1999; 43; 3; 199-205; 11 ref. - EN

(0010004) [A20/201905657]

à utiliser pour commander *to be used for document ordering*

SOIL DEGRADATION; DROUGHT; DESERTIFICATION; EROSION; SOIL COMPACTION; CRUSTS; SALINIZATION; SOIL FERTILITY; SOIL CONSERVATION; INDIGENOUS KNOWLEDGE

Only 16% of the <approx>30 million km<sup(2)> continent of Africa consists of good arable land. Most regions in Africa suffer from various forms of environmental degradation including: drought; desertification; erosion; compaction and crusting; anthropogenic degradation; and salinization. Together these processes result in water, soil and plant nutrient losses, declining soil fertility and, therefore, declining productivity. The causes of soil degradation and erosion in Africa and the use of indigenous soil conservation measures to control degradation are discussed. Strategies for the implementation of a sustainable soil conservation programme are suggested.
(CAB)

(7) – **Impact of soil water use optimization research and need for new information tools and methodologies in Niger.**

GANDAH M ; AMADOU M ; DUIVENBOODEN N VAN; BIELDERS C L

INRAN, B P 429, Niamey, Niger.

<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 375-380; 6 ref. - EN

- Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].

(0010004) [A20/201905378]

à utiliser pour commander *to be used for document ordering*

OPTIMIZATION; RESEARCH; SOIL WATER; WATER USE; AGRICULTURAL DEVELOPMENT; DEVELOPMENT PROJECTS; GEOGRAPHICAL INFORMATION SYSTEMS; INTERNATIONAL ORGANIZATIONS; MODELS; ORGANIZATIONS; PROJECTS; TECHNIQUES; WATER CONSERVATION; CONFERENCES

Soil water research and application of technologies have been carried out in two separate ways in Niger. Few of the results obtained by national and international organizations have found application in farmers' fields. At the same time, agricultural development projects, in need of proven technologies, have adapted and used several water conservation techniques without sufficient expertise to measure the real impact. This background calls for development of information tools and new methodologies capable of gathering field data and using them in models and geographical information systems for a broad transfer of knowledge.
(CAB)

(8) – **Estimating the USLE-soil erodibility factor in developing tropical countries**
MULENGERA M K; PAYTON R W
Sokoine University of Agriculture, Chuo Kikuu, Morogoro, Tanzania.
Tropical agriculture.; Jan 1999. v. 76 (1) p. 17-22.; Includes references- ed: St. Augustine, Trinidad : The University of the West Indies Press. - ENGLISH
(0010004) [A04/3799603]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

TROPICAL SOILS; ERODIBILITY; EROSION; PREDICTION; MEASUREMENT; MATHEMATICAL MODELS; SOIL CONSERVATION; UNREALISTIC SOIL LOSS VALUES; DEVELOPING COUNTRIES - CABT
(AGRICOLA)

(9) – **Development of water management technologies for rainfed crops in Burkina Faso.**
OUATTARA B ; HIEN V ; LOMPO F
Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), 03 B P 7192, Ouagadougon, Burkina Faso.
<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 265-281; 24 ref. - EN
- Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].
(0010004) [A20/201905233]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

BURKINA FASO; WATER MANAGEMENT; BUNDS; CHARACTERISTICS; EARTHING UP; EROSION; IRRIGATION; REVIEWS; RIDGING; RUNOFF; RUNOFF WATER; SOIL; TECHNIQUES; TILLAGE; WATER SUPPLY; WATERSHEDS; WEEDING; WATER CONSERVATION; WATER MANAGEMENT; CONFERENCES

This paper briefly reviews the main characteristics of the physical environment that determines the water supply of rainfed crops as well as their consequences for the production systems in Burkina Faso. The water management techniques relate to techniques developed so far for soil preparation at the scale of a field (ploughing, earthing-up, tied ridging, weeding) and to anti erosion devices at the scale of a village or a watershed. There exist no blueprints for techniques to save water at the field level. Each one needs to be adapted to the particular pedoclimatic and socioeconomic conditions of the land user. The generated technology can often be combined into a technical sequence for soil tillage. The choice of these technologies will depend on the objectives. Techniques combating erosion, starting with rock bunds and contour earthen bunds for community application, are widespread in the central and northern parts of Burkina Faso. Along with techniques of zai, half-moons, etc., they are used to rehabilitate degraded soils. Finally, the runoff water collection system for complementary irrigation appears at this time to be the surest means of securing agricultural production under the harsh climatic conditions in the country.
(CAB)

(10) – **Use of decision-support tools in and impact of optimizing soil water use research in Burkina Faso.**
OUATTARA B ; YOUL S ; SARE J B
INERA, Ouagadougou, Burkina Faso.
<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 337-346; 27 ref. - EN
- Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].
(0010004) [A20/201905374]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

BURKINA FASO; RESEARCH; SOIL WATER; WATER USE; ARID ZONES; CLIMATE; GOSSYPIUM; COTTON; FARMERS; GEOGRAPHICAL INFORMATION SYSTEMS; INFORMATION SYSTEMS; INSTITUTIONS; INTERNATIONAL ORGANIZATIONS; LITERATURE; REVIEWS; MODELS; OPTIMIZATION; ORGANIZATIONS; RESEARCH INSTITUTES; SIMULATION; SIMULATION MODELS; SOIL CONSERVATION; WATER CONSERVATION; TILLAGE; CONFERENCES

A literature review was carried out to evaluate the impact of research related to the optimization of soil water use in agriculture in Burkina Faso, as well as to assess the current knowledge, use and future perspectives of database management and decision-support tools. The impact of rainwater management technologies on the livelihood of producers

and on the environment is largely dependent upon the prevailing agroecological conditions. For instance, soil and water conservation technologies that make use of indigenous know-how in the more arid areas result in socioenvironmental rather than economic benefits for the producers. The use of soil tillage for more efficient rainfall water use, which is largely dependent upon the purchasing power of farmers, is more frequent in the cotton belt of the country where this practice generates substantial financial benefits. The existing management tools for this type of technical information for a more efficient decision support are diverse and have been developed only recently. Since the 1980s, there has been a real tendency for a more specific use of such tools by national research institutions and international organizations. Climate simulation models have been the most used tools for making predictions related to agricultural production. The need to create access to such tools in other areas as well is pressing, and is most often linked to the development of geographical information systems.

(CAB)

(11) – **Cropping systems and crop complementarity in dryland agriculture.**

PALA M ; DUIVENBOODEN N VAN; STUDER C ; BIELDERS C L
ICARDA, P O Box 5466, Aleppo, Syria.

<Publisher Location>Patancheru, India; International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT); 1999; 299-330; 13 pp of ref. - EN
– Efficient soil water use: the key to sustainable crop production in the dry areas of West Asia, and North and Sub-Saharan Africa. Proceedings of the workshops organized by the Optimizing Soil Water Use Consortium, Niamey, Niger, 26-30 April, 1998, Amman, Jordan, 9-13 May, 1999 [edited by Duivenbooden, N. van; Pala, M.; Studer, C.; Bielders, C. L.].
(0010004) [A20/201905372]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

AFRICA; ASIA; HORDEUM VULGARE; BARLEY; CEREALS; CHARACTERIZATION; CICER ARIETINUM; CHICKPEAS; CROP MANAGEMENT; CROP PRODUCTION; ROTATIONS; CROPPING SYSTEMS; EROSION; GENOTYPES; GRAIN LEGUMES; LENTILS; LENS CULINARIS; ZEA MAYS; MAIZE; MIDDLE EAST; MILLETS; MOISTURE; NORTH AFRICA; RESEARCH; SOIL FERTILITY; SOIL MANAGEMENT; SOIL WATER; SOIL; SORGHUM; TILLAGE; WEEDS; WEST ASIA; WHEAT; TRITICUM AESTIVUM; WIND EROSION; WINTER; YIELDS; WATER CONSERVATION; SOIL MANAGEMENT; CONFERENCES; CROP YIELD

In the harsh environments of Sub-Saharan Africa (SSA) and West Asia and North Africa (WANA), the factor which ultimately limits crop yield in dryland agriculture is availability of water. A variable supply of water due to seasonal differences in precipitation leads to correspondingly variable crop yields. Good soil and crop management practices can considerably increase the efficiency with which the limited amount of water available from precipitation is used. That is, more production per unit area can be gained from each mm of precipitation if crops are well-established and adequately fertilized, weeds are controlled, and appropriate crop rotations used. These activities should be considered together with proper management of the soil if production is to be sustained and resources to be conserved in the long term. Both will be responsible for higher production with improved water-use efficiency. The WANA production systems are dominated by cereals, primarily wheat in the wetter and barley in the drier areas, in rotation with mainly food legumes such as chickpea and lentil, which occupy only 10-15% of the area sown to cereals. Fallows are inefficient in storing a sufficient amount of water. Continuous cereal cropping is becoming the main production system, but is unsustainable. Crop production takes place under limited, variable, and chronically deficient precipitation. Precipitation occurs mainly during the winter months, so that crops must often rely on stored soil moisture when they are growing most rapidly in the spring months. Soils of the region are predominantly calcareous, frequently phosphate-deficient with variable depth and texture determining the maximum amount of water that can be stored and hence the effective length of the growing season. The SSA production systems are generally characterized by cereal/legume mixed-cropping dominated by maize, millet, sorghum, and wheat. The major constraints to production are low soil fertility, insecure rainfall, low-productive genotypes, and lack of appropriate institutional support. The soils are structurally weak, are easily compacted, have low water-holding capacities, and are susceptible to water and wind erosion. Soil management with conventional tillage systems appears suitable. Several improved genotypes, which are both stress-tolerant and tailor well under more productive cropping systems have also been identified.

(CAB)

(12) – **Research approach for erosion control: mitigated evaluation and new strategy. – Apport de la recherche a la lutte antierosive. Bilan mitige et nouvelle approche.**
ROOSE E ; DE NONI G
Institut Francais de Recherche Scientifique pour le Developpement en Cooperation, Montpellier (France). Laboratoire de Comportement des Sols Cultives
Etude et Gestion des Sols.; 1998; v. 5(3) p. 181-192.; 49 ref. - FRENCH
(0010004) [A05/02341592]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

SOIL; WATER EROSION; SOIL CONSERVATION; HIGHLANDS; EROSION CONTROL; RESEARCH; SUSTAINABILITY; AGRICULTURAL DEVELOPMENT; ALGERIA; ECUADOR; AFRICA; AMERICA; ECONOMIC DEVELOPMENT; EROSION; NORTH AFRICA; PHYSIOGRAPHIC FEATURES; RESOURCE CONSERVATION; RESOURCE MANAGEMENT; SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT; SOIL MANAGEMENT; SOUTH AMERICA

Les Processus d'erosion sont aussi vieux que le monde et les premiers vestiges de lutte antierosive remontent a 7 000 ans. En effet tres tot, l'homme a ete oblige de developper des strategies empiriques de gestion des eaux et de la fertilite des sols pour faire face a la pression demographique. Plus recemment, pour repondre aux crises economiques et sociales traduisant de fortes pressions foncieres, se sont developpees des techniques d'extension de l'agriculture a des zones fragiles et des strategies modernes de lutte antierosive tournees essentiellement vers l'equipement d'une petite hydraulique rurale (RTM [Restauration des Terrains de Montagne], CES [Conservation de l'Eau et des Sols], DRS [Defense et Restauration des Sols]) par les agents du pouvoir central. Par contre, la recherche scientifique n'a debute qu'il y a un siecle et n'a pris un reel essor que depuis 1930 aux USA et 1954 en Afrique. Une sorte de decalage a donc toujours existe entre les tentatives de lutte antierosive et la recherche. Bien que depuis 60 ans, les mesures sur les facteurs de l'erosion aient ete multipliees, on constate que les progres de la connaissance n'ont pas toujours entraine des benefices dans le domaine de la lutte antierosive ou le nombre d'echecs reste trop eleve. Les recherches se sont trop souvent limitees aux processus de degradation sans accompagner les programmes de conservation des sols ni developper des moyens rentables de restauration de la productivite des sols, ce qui a contribue a entretenir ce decalage. Une nouvelle strategie participative, la GCES [Gestion Conservatoire de l'Eau, de la Biomasse et des Sols], a ete developpee pour repondre positivement aux problemes de gestion durable des eaux de surface, de la biomasse et de la fertilite des sols. Les premiers resultats obtenus en Algerie et en Equateur sont encourageants et laissent la place a tout un champ de recherche.
(AGRIS)

(13) – **Analysis of economic incentives for soil conservation: the case of highland peasant households in Ethiopia**
SHIFERAW B ; HOLDEN S T
Norges Landbrukshoegskole, Aas (Norway). Inst. for Oekonomi og Samfunnsfag
Norges Landbrukshoegskole. Institutt for Oekonomi og Samfunnsfag: Aas (Norway); 1997; 28 p.; 4 tables; 29 ref.; (NLH accession no. NLH/IOES); no. D-09/1997 - Discussion paper - Agricultural University of Norway: Department of Economics and Social Sciences (Norway) - ENGLISH
(0010004) [A05/02342553]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

ETHIOPIA; HIGHLANDS; ENVIRONMENTAL DEGRADATION; EROSION; LOSSES; SOIL CONSERVATION; ECONOMIC ANALYSIS; SMALL FARMS; FARM INPUTS; FARM RESULTS; INVESTMENT; FARMERS; HOUSEHOLDS; FOOD PRODUCTION; AFRICA; AFRICA SOUTH OF SAHARA; AGRICULTURAL POPULATION; EAST AFRICA; ENTERPRISES; FARMS; HUMAN POPULATION; OCCUPATIONS; PHYSIOGRAPHIC FEATURES; PRODUCTION; RESOURCE CONSERVATION; RESOURCE MANAGEMENT; RURAL POPULATION; SMALL ENTERPRISES; SOIL MANAGEMENT
(AGRIS)

(14) – **Investment in soil conservation in the Ethiopian highalnds: Does it pay small farmers?**
SHIFERAW B ; HOLDEN S T
Norges Landbrukshoegskole, Aas (Norway). Inst. for Oekonomi og Samfunnsfag
Norges Landbrukshoegskole. Institutt for Oekonomi og Samfunnsfag: Aas (Norway); 1998; 37 p.; 8 tables, 2 figures; 15 ref.; (NLH accession no. NLH/NORAGRIC s 631.4 SHI); no. D-32/1998 - Discussion papers - Agricultural University of Norway. Department of Economics and Social Sciences (Norway) - ENGLISH
(0010004) [A05/02347357]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

ETHIOPIA; HIGHLANDS; SOIL CONSERVATION; FARMERS; COST BENEFIT ANALYSIS; INVESTMENT; SMALL FARMS; LOSSES; FARM INPUTS; FARM RESULTS; EROSION; PROJECT EVALUATION; AFRICA; AFRICA SOUTH OF SAHARA; AGRICULTURAL POPULATION; EAST AFRICA; ECONOMIC ANALYSIS; ENTERPRISES; EVALUATION; FARMS; HUMAN POPULATION; OCCUPATIONS; PHYSIOGRAPHIC FEATURES; PROJECT MANAGEMENT; RESOURCE CONSERVATION; RESOURCE MANAGEMENT; RURAL POPULATION; SMALL ENTERPRISES; SOIL MANAGEMENT
(AGRIS)

(15) – **Land management on semi-arid hillsides in eastern Kenya: learning from farmers' diverse practices**

TENGBERG A; MURIITHI L; OKOBA B
UNEP/GEF Coordination Office, Nairobi, Kenya.

Mountain research and development.; Nov 1999. v. 19 (4) p. 354-363.; In the special issue: Poverty, rural livelihoods, and land husbandry in hillside environments (Part II) / edited by J. Ellis-Jones, T. Mason, and D. Keatinge. Proceedings of a conference held January 6-8, 1999, at Silsoe, Bedfordshire, United Kingdom.; Includes references- ed: Berkeley, Calif. : University of California Press. - ENGLISH

(0010004) [A04/3795184]

à utiliser pour commander
to be used for document ordering

SOIL CONSERVATION; WATER CONSERVATION; CROPPING SYSTEMS; PLANT PROTECTION; HILL LAND; SEMIARID ZONES; INDIGENOUS SOIL AND WATER CONSERVATION; KENYA - CABT

(AGRICOLA)

Objet: P0921-8009 IQALERTS: Ecological economics /
Date: Wed, 17 May 2000 12:27:01 -0400 (EDT)
De: Revue de sommaires <alertoc@cirad.fr>

TABLE OF CONTENTS

Publication:	Ecological economics
Publisher:	Elsevier Science
Provider:	The British Library
ISSN:	0921-8009
Publication Date:	2000
Volume/Issue:	VOL 33; 1
Number of Articles:	12

This title may be available in your Library.

to view this Table of Contents in Information Quest

********** TABLE OF CONTENTS **********

1)
Article Title: Global valuation of ecosystem services: application to the Pantanal da Nhecolandia, Brazil
Authors: A. F. Seidl; A. S. Moraes
Pages: 1 - 6

2)
Article Title: Sustainability assessment of development scenarios: methodology and application to Thailand
Authors: P. Nijkamp; R. Vreeker
Pages: 7 - 27

3)
Article Title: Forest owner incentives to protect riparian habitat
Authors: J. D. Kline; R. J. Alig; R. L. Johnson
Pages: 29 - 43

4)
Article Title: "I struggled with this money business": respondents` perspectives on contingent valuation
Authors: J. Clark; J. Burgess; C. M. Harrison
Pages: 45 - 62

5)
Article Title: Conservation or cultural heritage? Cattle grazing in the Victoria Alpine National Park
Authors: I. Fraser; T. Chisholm
Pages: 63 - 75

6)
Article Title: A simple bioeconomic model of a marine reserve
Authors: J. C. Pezzey; C. M. Roberts; B. T. Urdal
Pages: 77 - 91

7)
Article Title: An economic analysis of using wetlands for treatment of shrimp processing wastewater - a case study in Dulac, LA
Authors: L. Cardoch; J. W. Day Jr.; J. M. Rybczyk; G. P. Kemp
Pages: 93 - 101

8)
Article Title: Measuring the total economic value of restoring ecosystem services in an impaired river basin: results from a contingent valuation survey
Authors: J. Loomis; P. Kent; L. Strange; K. Fausch; A. Covich
Pages: 103 - 117

9)
Article Title: Self-organization and sustainability: energetics of evolution and

implications for ecological economics
Authors: G. Buenstorf
Pages: 119 - 134

10)
Article Title: A framework for the economic evaluation and selection of sustainability indicators in agriculture
Authors: D. J. Pannell; N. A. Glenn
Pages: 135 - 149

11)
Article Title: Internal migration and the environmental Kuznets curve for US hazardous waste sites
Authors: K. Gawande; A. K. Bohara; R. P. Berrens; P. Wang
Pages: 151 - 166

12)
Article Title: Red Mars, Kim Stanley Robinson, Bantam, New York, 1993. 572 pp. ISBN 0-553-56073-5; Green Mars, Kim Stanley Robinson, Bantam, New York, 1995. 624 pp. ISBN 0-553-57239-3; Blue Mars, Kim Stanley Robinson, Bantam, New York, 1997. 761 pp. ISBN 0-553-57335-7
Authors: R. Costanza
Pages: 167 - 169

END OF NOTICE

Objet: P0261-3131 IQALERTS: Ecologist (1979) /
Date: Wed, 17 May 2000 12:27:18 -0400 (EDT)
De: Revue de sommaires <alertoc@cirad.fr>

TABLE OF CONTENTS

Publication:	Ecologist (1979)
Publisher:	MIT Press
Provider:	The British Library
ISSN:	0261-3131
Publication Date:	2000
Volume/Issue:	VOL 30; PART 3
Number of Articles:	9

This title may be available in your Library.

to view this Table of Contents in Information Quest

********** TABLE OF CONTENTS **********

1)
Article Title: Who cares about global trade? The stunning results of our exclusive poll, prepared by MORI, reveal a stark dichotomy between the priorities of the people and those of our leaders on the issue of global trade
Authors:
Pages: 16 - 23

2)
Article Title: Is Science neutral? This fundamental question forms the subject of our hotly-contested debate between
Authors: E. Goldsmith; L. Wolpert
Pages: 20 - 23

3)
Article Title: Beastly practice When answering the charge of cruelty, experimenters on animals often claim that their work is vital in helping us understand the human condition
Authors: A. Fano
Pages: 24 - 29

4)
Article Title: The lost world of Thesiger, Wilfred Thesiger, one of the last of the great pioneering explorers
Authors: C. Edwardes
Pages: 30 - 35

5)
Article Title: Consuming misery explains why consumer wealth and happiness are not the natural partners we may believe them to be
Authors: O. JAMES
Pages: 36 - 41

6)
Article Title: A great big hill of beans, how soya cultivation has become the latest threat to the Amazon rainforest
Authors: S. BRANFORD; N. FRERIS
Pages: 46 - 47

7)
Article Title: Court in the act Millions of human guinea pigs eat unlabelled GM food daily in the US
Authors: J. Mendelson
Pages: 48 - 49

8)
Article Title: Terminator too Monsanto's initial terminator technology may have been abandoned
Authors: H. Warwick

Pages: 50 - 51

9)
Article Title: Getting back to NAM Forget the global climate coalition
Authors: D. Edwards
Pages: 52

END OF NOTICE

Eléments d'informations pour des formations en IST

Des formations d'appui réalisées par la Dist du Cirad

Des formations diplomantes de type universitaire

ADBS

25 rue Claude Tillier
75012 Paris
http://www.adbs.fr
36.16 ADBS

Professionnels de l'Information et Documentation

Quels métiers ? quelles formations diplômantes ? quels établissements spécialisés ?

Commission Formation et Recherche – Martine Prévot - 1999

SOMMAIRE

LES FORMATIONS DIPLOMANTES

APRES LE BAC P.2

APRES UN 1er CYCLE P.3

APRES LA LICENCE P.3

APRES LA MAITRISE P.4

LES CONCOURS P 5

LE CAPES P 5

LES AUTRES FILIERES P 6

LES ADRESSES P 8

POUR EN SAVOIR PLUS P 11

LES FORMATIONS DIPLOMANTES SPECIALISEES

Cette liste s'adresse aux adhérents de l'ADBS désirant connaître l'ensemble des formations et des diplômes conduisant aux métiers du traitement de l'information et de la documentation et des diplômes conduisant à des professions dans des domaines connexes.

⇒ APRES LE BACCALAUREAT

La fonction de technicien de la documentation est accessible :

- soit par l'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) spécialité Documentation d'entreprise,
- soit par certains Diplômes d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST), soit par le diplôme de l'Ecole de bibliothécaires documentalistes.

❒ Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) option documentation d'entreprise

Ils se préparent dans les Instituts universitaires de technologie. Ces Instituts sont situés dans les Universités de : ***Besançon, Bordeaux III, Dijon, Grenoble II, Le Havre, Lyon III, Nancy II, Paris V, Nice-Sophia-Antipolis, Strasbourg III, Toulouse III et Tours***.

Durée des études : 2 ans

❒ Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST)

Trois DEUST, au moins, préparent actuellement aux mêmes fonctions que le DUT, dans les Universités suivantes :.

Information et documentation (***Lyon III***)

Information et documentation scientifique et technique (***Enssib, Lyon I***)
Un IUP (Institut universitaire professionnalisé), conduisant au diplôme d'ingénieur-maître a été ouvert en 1996.

Sciences et techniques de l'information et la documentation (***Lille III***)

Durée des études : 2 ans

❒ Diplôme de l'EBD

Diplôme délivré par l'Ecole de bibliothécaires documentalistes, rattachée à l'Institut Catholique de Paris.

Durée des études : 2 ans

⇒APRES LE 1er CYCLE (DEUG OU DEUST)

❒Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) option documentation d'entreprise "en année spéciale"

Ce diplôme est accessible à des titulaires d'un Bac+2 (ou plus) et est délivré dans les IUT des universités de : ***Bordeaux III, Dijon, Grenoble II, Nancy II, Strasbourg III, Toulouse III et Tours***.

Durée des études : 1 an

❒Diplôme technique de documentaliste de l'INTD

Ce diplôme technique, délivré par l'Institut National des Techniques de la Documentation, peut être obtenu dans trois Institutions différentes :

- dans le cadre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (IRTD-SIC) ;
- dans le cadre du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), pour les agents des collectivités territoriales ;
- dans le cadre du CNED de Rouen, par correspondance

Durée des études : 2 ans

Il faut ajouter qu'un certain nombre de disciplines, essentiellement dans le domaine des Sciences humaines, proposent désormais **le diplôme de licence, avec la mention documentation**. Il en existe actuellement une centaine, répartie dans l'ensemble des universités.

Ces licences **ne sont pas des diplômes professionnels**, mais elles facilitent l'accession à un niveau d'études plus élevé dans la discipline (par exemple à la maîtrise de sciences de l'information et de la documentation).

⇒APRES LA LICENCE

❒Maîtrise

Des maîtrises sont désormais délivrées en documentation et information à ***Aix-Marseille III, Angers (Université catholique), Bordeaux III, Lille III, Lyon III, Montpellier III, , Mulhouse, Nancy II, Paris I, Paris VIII, Paris X, Vannes.***
Une maîtrise est dispensée en formation à distance et en formation continue à l'attention des personnels des PME-PMI, à Aix-Marseille III .
Durée des études : 1 an

⇒ APRES LA MAITRISE

Trois voies s'ouvrent au niveau du 3e cycle :

- soit préparer un DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées),
- soit le diplôme de l'INTD (Institut National des Techniques de la Documentation),
- soit un DEA (Diplôme d'Études Approfondies).

Les DESS et le diplôme de l'INTD préparent directement à la vie professionnelle, les DEA sont la 1ère année d'études en vue de préparer une thèse et de s'orienter vers la recherche et l'enseignement.

❐ DESS

Documentation et technologies avancées (***Paris VIII***)

Gestion des systèmes documentaires d'information scientifique et technique (***Aix-Marseille III***)

Gestion de l'information dans l'entreprise (***IEP Paris***)

Information scientifique et technique (***Nancy I en association avec Nancy II et INPL***)

Information et communication (Lyon II)

Informatique documentaire (***ENSSIB en association avec Lyon I***)

Sciences de l'information et de la documentation spécialisées (***CNAM INTD)***

Systèmes informationnels et documentaires (***Lille III***)

Techniques d'archives et de la documentation (***Mulhouse***)

Durée des études : 1 an à temps complet

❐ DIPLÔME SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION (INTD)

Ce diplôme est délivré dans le cadre du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers).

Durée des études : 1 an à temps complet

❐ DEA

Sciences de l'information et de la communication
(dont certaines options couvrent l'information et la documentation)

Aix-Marseille II (en association avec Perpignan et Montpellier III), Bordeaux III, ENSSIB (en association avec Lyon II et Lyon III), Grenoble II et III, Lille III,

Nancy II (en association avec Metz), Paris VII (en association avec Aix-Marseille III et Marne-la-Vallée), Paris X (en association avec Paris XIII)

Création et communication multimédia, option Documentation (*Paris VIII*)

Durée des études : 1 an à temps complet

LES CONCOURS

1. Fonction publique d'Etat

Un corps interministriel de chargé d'études documentaires a été officiellement créé par décret 98-118 du 19 mars 1998. Il concerne exclusivement les personnels de catégorie A de la fonction publique.

2. Fonction publique territoriale

Le Ministère de l'Intérieur recrute sur concours (organisés par le CNFPT [Centre national de formation des personnels territoriaux]), pour le secteur conservation, option documentation, des bibliothécaires (BAC+ 3), des assistants qualifiés (BAC +2) et des assistants de conservation (BAC ou diplôme homologué niveau IV).

3. Etablissements publics

Un certain nombre d'établissements publics organisent de manière ponctuelle des concours de recrutement de documentalistes (exemples : INA (Institut national de l'audiovisuel) ; INRIA (Institut national pour la recherche en informatique et automatique) ; INRA (Institut national de la recherche agronomique).

LE CAPES

Les titulaires d'une licence peuvent passer le concours du CAPES Documentation (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire) pour exercer les fonctions de bibliothécaire-documentaliste dans les CDI (Centre d'Information et de Documentation) des lycées et collèges.

La préparation du concours est généralement assurée dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) dans les diverses Académies.

AUTRES FILIERES

D'autres métiers font appel à des compétences qui recoupent celles des documentalistes. Citons:

⇒AU NIVEAU DU 1er CYCLE

❒Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) option services et réseaux de communication

Ils se préparent dans les Instituts universitaires de technologie. Ces Instituts sont situés dans les Universités de : ***Blois, Champs sur Marne, Grenoble (IUT1), Laval (Le Mans), Marne la Vallée, Toulon-Draguignan-St Raphaël (IUT St Raphaël), Toulouse, Velizy (St Quentin-en-Yvelines) et Verdun (Nancy2)***

⇒AU NIVEAU DU 3e CYCLE (liste indicative)

❒Industries de la langue et Traduction
DESS

Ingénierie multilingue et multilangage (*INALCO*)

Industries de la langue (*Metz, Paris VII*)

Traduction et documentations scientifiques (*Pau*)

Langues et techniques (*Rennes II*)

Terminologie (*Paris III*)

❒Information spécialisée
DESS

Bibliographie informatisée des disciplines littéraires, sociales et philosophiques (*Besançon*)

Communication, information scientifique, technique et médicale (*Paris VII*)

Consultance en intelligence des organisations (*Mulhouse*)

Gestion du patrimoine immatériel de l'entreprise (*Marne-la-Vallée*)

Information économique et sociale (*Montpellier I*)

Intelligence économique (*Poitiers*)

Information et sécurité (*Marne-la-Vallée*)

Informations stratégiques et innovation technologique (*ISTIA Angers)*

Ingénierie de l'intelligence économique (*Marne-la-Vallée*)

❒Informatique, réseaux, multimedia
DESS

Informatique : réseaux, applications documentaires et images (*Caen*)

Ingénierie documentaire et multimedia *(Evry)*

Réalisation-Multimédia et édition électronique (*Paris VIII*)

Management et technologies de l'information (*IAE Aix en Provence*)

Management des systèmes d'information et organisation (ESA Grenoble – http://www.esa-upmf-grenoble.fr

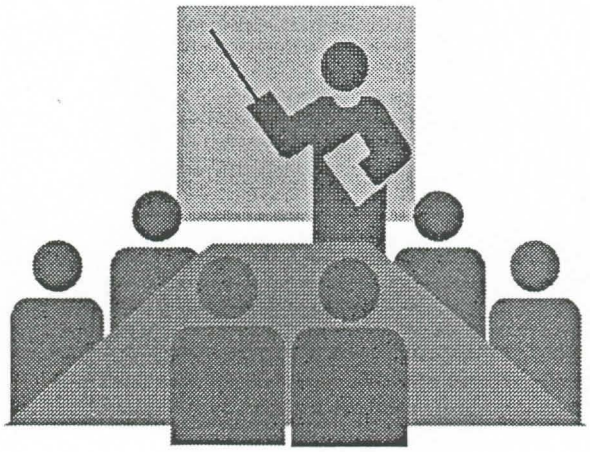

ADRESSES DES FORMATIONS

Parmi les établissements cités, certains disposent d'un site web. Pour les consulter : http:// www.adbs.fr – *voir rubrique : vie professionnelle*

IUT Département Information-Communication option documentation d'entreprise	
BORDEAUX III BP 204 33175 GRADIGNAN Cedex	**NANCY II** 2, boulevard Charlemagne 54000 NANCY
BESANÇON 30, avenue de l'Observatoire 25042 BESANÇON	**NICE-SOPHIA ANTIPOLIS** 650 route des Colles 06560 VALBONNE
DIJON rue Docteur Petitjean B.P. 510 21014 DIJON Cedex	**PARIS V** 143, avenue de Versailles 75016 PARIS
GRENOBLE II place Doyen Gosse 38031 GRENOBLE Cedex	**STRASBOURG III** 72, route du Rhin 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
LE HAVRE place Robert Schumann 76610 LE HAVRE	**TOULOUSE III** 115, route de Narbonne 31077 TOULOUSE Cedex
LYON III 4, cours Albert Thomas 69008 LYON	**TOURS** 29, rue du Pont Volant 37023 TOURS Cedex

Universités préparant aux DEUST

Carrières Information Documentation	
LILLE III – CHARLES DE GAULLE Pont de Bois B.P. 149 59653 VILLENEUVE d'ASCQ Cedex	**LYON III - JEAN MOULIN** 1, rue de l'Université B.P. 0638 69239 LYON Cedex 02
LYON I – CLAUDE BERNARD 43, bld. du 11 Novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex	**ENSIBB** 17-21, bd du 11 novembre 1918 69623 VILLEURBANNE CEDEX

Ecole de bibliothécaires documentalistes

INSTITUT CATHOLIQUE 21, rue d'Assas 75270 PARIS Cedex 06

IRTD-SIC

IRTD - SIC 11, rue du Tronquet 76130 MONT-SAINT-AIGNAN	Chambre de commerce
Centre National d'Enseignement à distance 2, rue du Docteur Fleury 76130 MONT-SAINT-AIGNAN	Enseignement à distance
CNFPT Délégation régionale de la première couronne d'Île-de-France 179, rue de Charonne 75011 PARIS	Collectivités territoriales

Institut National des Techniques de la Documentation

INTD-CNAM 2, rue Conté 75003 PARIS

Universités préparant à des Maîtrises

AIX-MARSEILLE III 3, av. Robert Schuman 13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex 01	**MONTPELLIER III** Route de Mende B.P. 5043 34032 MONTPELLIER Cedex 01
ANGERS (Université catholique) rue Rabelais 49000 ANGERS	**NANCY II** 4, rue de la Ravinelle 54013 NANCY Cedex
BORDEAUX III Domaine universitaire Esplanade des Antilles 33405 TALENCE Cedex	**PARIS I - PANTHÉON-SORBONNE** 12, place du Panthéon 75231 PARIS Cedex 05
LILLE III – CHARLES DE GAULLE Pont de Bois B.P. 149 59653 VILLENEUVE d'ASCQ Cedex	**PARIS VIII - (St-DENIS)** 2, rue de la Liberté 93526 St-DENIS Cedex 02
LYON III 1, rue de l'Université BP 06-38 69239 LYON CEDEX 07	**PARIS X NANTERRE** 4, allée de l'Université 92001 NANTERRE
MULHOUSE Faculté des Lettres 10, rue des Frères Lumière 68093 MULHOUSE	**VANNES** Université de Bretagne Sud Campus de Vannes Centre 1, rue de la Loi 56000 VANNES

Universités préparant à des DESS ou à des DEA

AIX-MARSEILLE III 3, av. Robert Schuman 13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex 01	**MONTPELLIER I** 5, bld. Henri IV B.P. 1017 34006 MONTPELLIER Cedex 1
ANGERS ISTIA 62, av. Notre-Dame du lac 49000 ANGERS	**MULHOUSE** 2, rue des frères Lumière 68093 MULHOUSE Cedex
BESANÇON – FRANCHE-COMTÉ 30, avenue de l'Observatoire 25030 BESANÇON Cedex	**NANCY I** 24-30, rue Lionnois B.P. 3069 54013 NANCY Cedex
CAEN Esplanade dela paix 14032 CAEN Cedex	**PARIS I - PANTHÉON-SORBONNE** 12, place du Panthéon 75231 PARIS Cedex 05
ENSSIB - LYON I 64, rue du Creuzat B.P. 12 38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	**PARIS III** 13, rue de Santeuil 75231 PARIS Cedex 05
I.E.P. de Paris 5, rue de l'Abbaye 75006 PARIS	**PARIS VII** 2, place Jussieu 75252 PARIS Cedex 06
INALCO 2, rue de Lille 75007 PARIS	**PARIS VIII - (St-DENIS)** 2, rue de la Liberté 93526 St-DENIS Cedex 02
INTD – CNAM 2, rue Conté 75003 PARIS	**PARIS XIII - PARIS-NORD** Avenue Jean Baptiste Clément 93430 VILLETANEUSE Cedex
LILLE III – CHARLES DE GAULLE Pont de Bois B.P. 149 59653 VILLENEUVE d'ASCQ Cedex	**PAU ET PAYS DE L'ADOUR** 68, rue Montpensier B.P. 576 64010 PAU Cedex
MARNE-LA-VALLÉE Bât. Valmédia 5 bd Descartes – Champs sur Marne 77454 MARNE LA VALLEE	**RENNES II - HAUTE BRETAGNE** 6, avenue Gaston Berger 35043 RENNES Cedex
METZ Île du Saulcy B.P. 794 57012 METZ Cedex 1	**TOULOUSE I** Place Anatole France 31042 TOULOUSE Cedex
LYON II 86 rue Pasteur 69365 LYON Cedex 07	

POUR EN SAVOIR PLUS

Les métiers de la documentation
et de la gestion de l'information
Collection Demain les Cadres
Ouvrage co-édité par l'APEC et les Editions d'organisation

Un état des lieux de la profession, un lexique du jargon, un tour d'horizon des formations, 12 fiches pratiques décrivant les principales fonctions (du responsable de centre de documentation au documentaliste de presse). L'APEC vous livre toutes les facettes du métier de documentaliste.
1998 – 116 pages – 75 fr – également en vente à l'ADBS 75 F+16 F de port

Le métier de documentaliste
Editions du Cercle de la Librairie
Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy
Cet ouvrage de référence est une aide précieuse pour les étudiants, les documentalistes débutants ou confirmés, les professionnels de l'information, les décideurs et tous ceux qui souhaitent découvrir la réalité du métier de documentaliste.
1999 – 296 pages – 250 fr – également en vente à l'ADBS 250 F+21 F de port

Documentaliste – Sciences de l'information
Revue française des sciences et techniques d'information, Documentaliste se consacre à l'information documentaire sous toutes ses dimensions : politiques, industries, management, techniques, services, formations, métiers, etc.
Abonnement (5 n°/an) : 650 fr – ADBS
Prix au numéro : 140 fr

Référentiel des métiers-types et compétences des professionnels de l'information et documentation
Ce référentiel a pour but d'aider les professionnels à définir leur emploi et à caractériser leurs savoirs et savoir-faire, de leur donner les moyens de se faire connaître dans leur entreprise, de faciliter la recherche d'emploi. Il s'adresse également aux employeurs, aux organismes d'orientation ou d'insertion professionnelle, en les aidant à mieux percevoir et comprendre les évolutions du marché du travail dans notre secteur d'activité.
1998-133 p- ADBS - 120 fr + 21 fr de port

ADBS
25 rue Claude Tillier
75012 Paris
http://www.adbs.fr
36.16 ADBS (1,29 f/mn)

Association des Bibliothécaires Français
Reconnue d'utilité publique

CENTRE DE FORMATION
GROUPE REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

Sète, le 7 mars 2000

Madame, Monsieur

Le groupe régional Languedoc Roussillon a mis en place depuis 1994 la formation A.B.F. débouchant sur l'obtention du diplôme d'Auxiliaire de bibliothèque.

L'Association des Bibliothécaires Français (A.B.F., 31 rue de Chabrol, 75010 Paris) est agréée comme organisme formateur par la Délégation à la Formation Professionnelle Continue (sous le numéro 11-75-02-511-75). Elle délivre le diplôme d'Auxiliaire de bibliothèque, homologué par le Ministère du travail en 1991 (J.O. du 13-10-91). De niveau V, il donne l'équivalent du B.E.P.C et permet de se présenter au concours d'agent qualifié.

La formation A.B.F. s'adresse à tous les agents travaillant dans une bibliothèque à titre bénévole ou salarié, et qui ressentent le besoin d'un apprentissage des techniques bibliothéconomiques ou souhaitent progresser dans leur statut. Il s'agit de leur procurer des connaissances de base qui leur permettront de mieux maîtriser leur travail. Aucun diplôme préalable n'est exigé. Les personnes ayant suivi des études universitaires devront être dirigées vers des formations de niveau supérieur (D.E.U.S.T., D.U.T., etc.).

La durée totale de la formation s'élève à 215 heures environ, réparties sur une année scolaire, à raison d'un jour par semaine, le lundi. Les visites d'équipement, le travail personnel et les journées d'étude A.B.F. représentent environ 160 heures, auxquelles s'ajoute un stage de 39 heures. Le coût est de : 4000,00 f pour les salariés et de 1300,00 f pour les personnels bénévoles qui financent personnellement leur formation.

Cette formation bénéficie de l'aide de la D.R.A.C., du soutien logistique apporté par l'Agence de Coopération pour le Livre en Languedoc Roussillon (C.L.L.R.) et la mise à disposition de locaux et d'ouvrages professionnels de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Hérault. Cette collaboration permet l'existence d'un secrétariat de la formation à Sète et le déroulement de la plupart des cours à la B.D.P. de l'Hérault (429 avenue du Val de Montferrand, Montpellier). Les cours peuvent par ailleurs se tenir dans les différentes bibliothèques de la région.

Les dossiers d'inscription sont à demander dès maintenant auprès de notre secrétariat à Sète, à l'adresse ci-dessous, et à retourner avant le **27 mai 2000** pour les personnes salariées et bénévoles, avant le **16 septembre 2000** pour les personnes en C.E.S, C.E.C. et en contrat "emploi-jeune" (**dates limites de retour**).

Notre association reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Anne DUJOL
Présidente du groupe ABF Languedoc-Roussillon

ABF Groupe régional Languedoc Roussillon. BP 402 34204 SETE cedex
TEL : 04 67 53 95 91 FAX : 04 67 53 24 87

Association des Bibliothécaires Français
Reconnue d'utilité publique

CENTRE DE FORMATION
GROUPE REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

PHOTO

Renvoyer la fiche à cette adresse :

Centre de Formation ABF, BP 402, 34204 Sète Cédex

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION ABF 2000-2001

VOTRE IDENTITÉ :

Nom (Mlle, Mme, M.) :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Niveau d'études scolaires :

Dernier diplôme obtenu :

Diplômes obtenus :

Formation professionnelle :

VOTRE EMPLOI

Profession :

Nom et adresse de votre lieu de travail :

Téléphone professionnel :

Dans le cadre d'un CES, précisez les dates de votre contrat :

Organisme dont la bibliothèque dépend : Mairie
Association
Hôpital
Entreprise
Ecole/collège/lycée

Votre formation est-elle prise en charge par cet organisme ?

Si c'est le cas et si votre candidature est retenue, joindre obligatoirement à la convention professionnelle un bon de commande de cet organisme.
Nom et adresse de cet organisme :

Si vous êtes bénévole, précisez :
- dans quelle association ou collectivité :
- à quel titre :

Quelles sont les raisons qui motivent votre demande d'inscription à cette formation ?

Joindre une lettre de motivation manuscrite

Avez-vous une assurance accident si vous n'êtes pas couvert par un employeur ?

A le

Pour les employés communaux :
Visa du Maire

Pour les autres stagiaires :
Visa de l'organisme payeur

Le diplôme délivré aux candidats qui satisfont aux épreuves de l'examen témoigne d'une formation propre, permettant de se présenter aux concours d'agent du patrimoine. Il ne donne évidement pas un droit automatique à l'attribution d'un poste.

Article et synthèse encore largement d'actualité en mai 2000

Les formations aux métiers de l'information et de la documentation sont en France très nombreuses et diverses. Beaucoup d'entre elles existent depuis moins de dix ans, d'autres ont changé de nom ou d'orientation quand elles n'ont pas disparu. Il n'est pas aisé de se repérer dans ce dédale de DEA, DESS, DEUST, DUT, licences, maîtrises, mastères et autres diplômes de tous niveaux. C'est pourquoi il nous a semblé opportun de présenter à nos lecteurs un panorama aussi exhaustif que possible des formations diplômantes qui sont proposées en cette année 1992-1993 dans les établissements d'enseignement supérieur. Jean Meyriat, après en avoir dressé l'inventaire, analyse ici les spécificités de chacune ; il met en évidence les lacunes et les déséquilibres de l'offre de formation, son hétérogénéité au plan des objectifs comme à celui des contenus, et les risques de décalages qui pourraient apparaître par rapport à la demande sociale.

La formation initiale, en France, des professionnels de l'information et de la documentation

Le développement des activités relevant de la documentation, tout au long du siècle qui s'achève, a fait apparaître une catégorie nouvelle de professionnels, qu'en France nous avons l'habitude d'appeler *documentalistes*. Ceux-ci bénéficient depuis presque un demi-siècle d'une formation spécifique, qui a connu pendant cette période des mutations considérables : l'histoire en est retracée dans un autre article (1). La transformation la plus décisive est celle qui fait intervenir dans cette formation l'Université : G. Henriot l'avait proposée en 1933 et Julien Cain l'avait désirée en 1950, sans aboutir ; elle commence seulement en 1966, avec la création des Instituts universitaires de technologie (IUT) ; elle est devenue le cadre de la plupart des innovations ultérieures.

Cette évolution n'est assurément pas terminée - c'est ainsi que, dès la rentrée 1993, la carte des formations universitaires de premier et de second cycles doit être modifiée par l'application des arrêtés ministériels pris au début de l'année. Mais alors que l'ADBS célèbre son trentième anniversaire, il convient de faire le point et d'évaluer la situation des formations telles qu'elles existent au commencement de cette année. Il ne s'agit ici que de formation initiale, ou plus précisément de formation diplômante, de nombreuses filières permettant d'obtenir le même diplôme par la voie de la

(1) Jean Meyriat. « Les formations à la documentation en France : aperçu historique ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, octobre 1993, vol. 30, n° 4-5, à paraître.

formation initiale ou de la formation continue : les deux voies sont donc prises en compte.

Vers un système autonome de formation

Autre limitation du sujet traité : il s'agit ici à proprement parler de la formation des *documentalistes,* dans la mesure du moins où on peut l'isoler, car les intitulés d'un certain nombre de programmes font penser qu'ils visent à la fois la documentation et des professions voisines. Du moins peut-on préciser que le présent bilan ne couvre pas les formations propres aux bibliothécaires, qui ont été bien analysées et évaluées par ailleurs (2).

Cette distinction est-elle légitime ? Elle va en tout cas à l'encontre de valeurs professionnelles qui favorisent l'unité des métiers de l'information. Le premier colloque public sur les problèmes de formation organisé par l'ADBS, il y a vingt ans, concluait à la nécessité d'une étude d'un possible *tronc commun* aux diverses formations, intervenant dans la préparation à tous les métiers de l'information ; et, après quinze mois de travail, une commission où étaient représentées la plupart des professions et écoles intéressées publiait le *Programme d'un « tronc commun »* de formation destiné à « tous les futurs professionnels : bibliothécaires, documentalistes, archivistes, etc. » (3). La plus ancienne école française de bibliothécaires, fondée en 1935, avait changé son nom en 1967 pour devenir « Ecole de bibliothécaires-documentalistes », et a peu à peu adapté ses programmes à cette nouvelle ambition. A son tour l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires est devenue en 1992 « Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques » (ENSSIB). Pour sa part le Conseil supérieur des bibliothèques, dans chacun de ses rapports annuels depuis 1990, réaffirme « l'unité des professions de la documentation et des bibliothèques », tout en reconnaissant que « les rapports entre formation des documentalistes et formation des bibliothécaires pourraient être resserrés » (4).

On peut mentionner aussi que la Commission chargée en 1992, par le Comité national d'évaluation des Universités, d'établir un bilan des sciences de l'information et de la communication a regroupé dans un même ensemble tout ce qui intéresse l'enseignement et la recherche en science de l'information, en documentation, en bibliothéconomie, même en archivistique. Elle l'a appelé *information spécialisée*, pour le distinguer, dans ce contexte déterminé, de ce qui relève du journalisme ou de la communication d'entreprise (5).

Il semble toutefois que cette « unité » relève jusqu'à présent du vœu plus que du constat, et que chaque profession tend à développer son propre système de formation, distinct des autres. C'est clair pour les archivistes, qui se retrouvent avec les autres métiers de la conservation pour lesquels on a créé en 1990 une Ecole nationale du patrimoine. Quant aux bibliothécaires, la création la plus récente dont leur système de formation ait bénéficié est, en août 1992, celle d'un Institut national de formation des bibliothécaires, qui s'adresse à une seule catégorie déterminée de fonctionnaires nationaux ou territoriaux.

Premier cycle. Cette césure est visible dans la nouvelle structure qu'ont reçue en 1991 les départements « Information - Communication » des IUT. Parmi les cinq options qu'ils recouvrent, celle qui s'appelle « Documentation d'entreprise » prépare en fait aux activités documentaires dans toutes les formes d'organisations. Mais c'est une autre option, nommée « Métiers du livre », qui conduit à travailler dans les bibliothèques, aussi bien d'ailleurs que dans l'édition et la librairie. Parmi les douze départements existants au début de 1993, neuf offrent la première option, et cinq (dont quatre parmi les précédents) la deuxième.

Ces départements délivrent chaque année un peu plus de 500 *Diplômes universitaires de technologie* en documentation, en principe de niveau Bac+2. Mais une partie de ces DUT est obtenue dans le cadre de l'« année spéciale », ouverte par la majorité des départements et accueillant (pour les former en un an au lieu de deux) des candidats déjà pourvus d'un DEUG ou d'une licence, voire d'un diplôme plus élevé.

Leur répartition sur le territoire est inégale : ils sont concentrés dans l'Est, le Centre, le Sud-Ouest, les Alpes ; de nombreuses régions en sont dépourvues. Cette disparité géographique n'est que très partiellement corrigée par une autre formation de premier cycle, le DEUST : *Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques,* sanctionnant selon le texte constitutif de 1984 une « formation courte (de premier cycle) préprofessionnelle conçue pour entrer dans la vie active ». Ces DEUST sont ouverts de préférence dans des Universités où n'existent pas de départements d'IUT ; ils sont un peu moins techniques et plus généralistes que ces derniers. Chacun n'intéresse que quelques dizaines d'étudiants. En 1992, quatre seulement se proposent explicitement de conduire à des carrières documentaires : un à Lille, deux à Lyon, un à Paris.

Plusieurs DEUST sont associés à l'un des douze Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du

---

(2) Daniel Renoult. « Les formations et les métiers », *in : Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990* / sous la direction de Martine Poulain. Paris : Promodis, 1992, p. 421-445 ; et « Les formations à la recherche de leur réforme », *ibid.* p. 607-615.

(3) *Enseignement pour la formation des professionnels de l'information : Programme d'un « tronc commun » (projet)* / coordonné par Jean Meyriat. Paris, février 1975, IV-39 p. multigr.

(4) « La formation des bibliothécaires en France », *in : Rapport du président pour l'année 1992* / Conseil supérieur des bibliothèques. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1993, p. 11-22.

(5) *Les sciences de l'information et de la communication*. Rapport d'évaluation / Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Paris : CNE, mars 1993, 132 p.

livre et de la documentation (CRFP), institués après 1987 par des Universités en vertu d'un contrat avec l'administration centrale (Sous-direction des bibliothèques au Ministère de l'éducation nationale et Direction du livre au Ministère de la culture). La fonction de ces CRFP est de préparer les candidats au *Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire,* dont certains peuvent choisir une option « documentation » : mais ils ne sont qu'un petit nombre sur les 500 à 600 CAFB décernés chaque année (10 % en général, 13 % en 1992). Au surplus il a été récemment décrété que le CAFB ne serait plus décerné après 1994, et dès cette année on a cessé d'admettre de nouveaux candidats à le préparer.

A ce même niveau du 1er cycle, depuis qu'en 1975 l'Institut national des techniques de la documentation (INTD), a cessé de délivrer son ancien diplôme technique, le seul établissement non universitaire reste l'Ecole de bibliothécaires-documentalistes (EBD) de l'Institut catholique de Paris. Elle prépare en deux ans à son *Diplôme de bibliothécaire-documentaliste* une trentaine de candidats titulaires au minimum du baccalauréat, mais dont une notable proportion a déjà acquis un titre universitaire plus élevé. Dans ce diplôme de l'EBD, la composante documentaire a pris une certaine place, mais reste minoritaire, et les diplômés se placent plus facilement dans des bibliothèques.

L'implantation des Universités sur ce terrain nouveau pour elles des formations professionnalisantes s'est poursuivie au niveau du **troisième cycle.** Les précurseurs en ont été l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris qui ouvre en 1969 son *Cycle supérieur de spécialisation en information et documentation,* et l'INTD qui inaugure en 1970 la préparation du *Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation* (complété à partir de 1991 par un *Mastère en management de l'information stratégique*). En 1975 sont créés les *Diplômes d'études supérieures spécialisées* : le diplôme de l'IEP est aussitôt habilité sous ce label, en même temps qu'un DESS d'informatique documentaire à Lyon I. Quelques autres sont ouverts au cours des années suivantes ; il en existe actuellement au moins sept, sous des noms divers, à Aix-Marseille III, Lille III, Lyon I, Nancy, Paris VII et VIII et IEP. Chacun a une orientation assez spécifique, et délivre chaque année de dix à vingt diplômes, l'INTD pour sa part en délivrant entre soixante et soixante-dix.

Au même niveau Bac+5, les *Diplômes d'études approfondies* ont eu une histoire moins linéaire. Plusieurs de ceux qui ont été créés en 1975 ont depuis lors disparu ou ont changé de nom ou d'orientation ; d'autres sont venus les remplacer. En 1992, trois DEA (à Aix-Marseille III, Paris VII et Toulouse I) concernent (sous des appellations particulières) les sciences documentaires ; deux d'entre eux, ainsi qu'une option d'un autre DEA à Grenoble II, s'appuient résolument sur les « sciences dures » et accueillent des titulaires d'une maîtrise en chimie, physique, mathématique, informatique. Un autre à Lyon II et III, sous la maîtrise d'œuvre de l'ENSSIB, s'adresse à un public plus large et plus nombreux, dont une partie se destine à la carrière de conservateurs de bibliothèques. On doit mentionner aussi une option dans les DEA de Bordeaux III et de Lille III.

Les DEA sont en principe destinés à former à la recherche, et doivent déboucher sur la préparation d'une thèse de doctorat. En fait, dans notre spécialité, comme dans plusieurs disciplines scientifiques, une bonne partie des candidats y voient surtout une formation terminale par la recherche et veulent devenir des cadres supérieurs et « pointus » du monde de la documentation plutôt que des enseignants ou des chercheurs. Mais ils ne représentent au total chaque année que quelques dizaines de nouveaux entrants dans la profession (sur moins de cent DEA obtenus).

C'est au niveau du **deuxième cycle** que des formations spécifiques ont été les plus lentes à se mettre en place. Il faut remarquer que parmi les *Maîtrises de sciences et techniques* (MST) créées à partir de 1972, très peu (deux actuellement, semble-t-il) sont tournées vers les techniques documentaires, ne serait-ce que sous la forme d'une option. Quant aux Instituts universitaires professionnalisés, dont les premiers sont ouverts progressivement à partir de 1991, ils n'ont pas jusqu'à présent investi ce terrain, bien que certains de leurs futurs diplômés en « ingénierie de l'information et de la communication » puissent se diriger vers les métiers de la documentation, auxquels ils auront été partiellement préparés.

On retrouve en revanche ici l'INTD, qui depuis 1984 délivre un nouveau *Diplôme technique de documentaliste.* Celui-ci est préparé en deux ans par trente-cinq à quarante diplômés de premier cycle, dans le cadre d'un Institut régional géré par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen. Le même diplôme est proposé depuis 1987 à une vingtaine d'agents des collectivités locales, dans le cadre d'une convention avec le Centre national de la fonction publique territoriale (formation continue à temps partiel). Sa préparation est également possible par correspondance depuis 1989, par l'entremise du Centre d'enseignement à distance de Rouen.

Quant aux diplômes universitaires, quelques licences ou maîtrises à dénomination spécifique habilitées dans diverses universités, à vocation plus « culturelle » et moins professionnalisée que les MST, ont ouvert à leurs diplômés des métiers voisins de la documentation, dans les médiathèques, les archives, le journalisme scientifique, l'édition. Très peu jusqu'en 1990 relevaient proprement de la documentation : on ne peut guère mentionner que la *Maîtrise de documentation et information scientifique et technique* ouverte en 1984 par Paris VIII, et pour partie les *licences en techniques d'archives et de documentation* de Lyon III et de Mulhouse.

En août 1990 est créée une *Maîtrise des sciences de l'information et de la documentation,* qu'en 1993 six Universités sont habilitées à délivrer : Aix-Marseille III, Nancy II, Paris I, V, VIII et X. Il est

trop tôt pour savoir quel sera le flux annuel des diplômés, et comment ils seront accueillis sur le marché du travail. Mais il faut aussi se rappeler que la vocation normale des maîtrises du secteur « lettres et langues », auquel celle-ci appartient, est d'initier à la recherche et de déboucher sur des études d'un niveau supérieur plutôt que directement sur l'exercice d'un métier.

En août 1990 également est créé un *Module de documentation de niveau licence,* d'un volume de 125 heures d'enseignement sur les fonctions et métiers de documentation. Cette mention a d'ores et déjà été introduite par quatorze universités dans plus d'une quarantaine de licences de dénominations très diverses, la plupart relevant des lettres et sciences humaines, mais quelques-unes se situant dans le secteur des sciences exactes ou du droit. Ce n'est pas une formation professionnalisée, mais une introduction à des études plus spécialisées, notamment à celles de la maîtrise des sciences de l'information et de la documentation (à laquelle préparent cinq de ces quatorze universités).

Il convient d'ajouter que plusieurs Universités, outre les diplômes nationaux, ont créé des diplômes propres en documentation. Paris VIII délivre depuis 1973 un *Diplôme de spécialisation mention documentation,* approximativement du niveau d'une maîtrise. D'autres exemples sont le *Diplôme en informatique documentaire* de Bordeaux III, le *Certificat d'aptitude à la documentation automatisée* de Dijon, le *Diplôme de documentation et information scientifique et technique* d'Aix-Marseille I, etc. Il est très difficile d'évaluer le nombre de professionnels qui se qualifient par cette voie.

Objectifs et réalités

Dans le troisième cycle. Un système autonome de formation paraît ainsi s'être mis en place, mais sans vision d'ensemble ; d'où son hétérogénéité, au plan des objectifs comme à celui des contenus. Pour analyser ceux-ci, il convient de procéder par niveau d'étude, en commençant par le troisième cycle, où les lignes directrices se distinguent plus clairement (6). Toutes les formations de ce niveau qui ont été mentionnées ont en effet un point commun : en une année assez intensive, elles se proposent de donner une bonne connaissance des sciences et techniques de l'information et de la documentation à un groupe sélectionné de titulaires d'une maîtrise (ou d'un diplôme de même niveau), en général dans une discipline différente. Ils ont donc déjà une bonne connaissance d'au moins un domaine d'application ainsi qu'une formation au travail intellectuel et à ses méthodes, et peuvent rapidement devenir opérationnels et adaptables à des situations professionnelles diverses.

Cet objectif commun de professionnalisation se marque notamment par l'importance accordée aux stages, tant en durée qu'en poids dans la note finale ; par la fréquente intervention de professionnels dans l'enseignement ; par le suivi du placement des anciens élèves. Il se marie avec la spécificité de chaque formation, qui la marque souvent dans le nom qu'elle se donne. Certaines sont plus généralistes et couvrent globalement la documentation et l'information spécialisée (INTD, IEP de Paris, Lyon, Nancy), alors que d'autres (Aix-Marseille, Paris VII, Paris VIII) veulent former des spécialistes sur des créneaux pointus. Quelques-unes (INTD, Lille, Nancy, Paris VIII) font une place particulièrement importante à la formation continue, qui n'en est pas moins et très heureusement un objectif pour toutes. Les unes s'adressent à des candidats d'origine scientifique (Aix-Marseille, Nancy, Paris VII, mastère de l'INTD), alors que d'autres accueillent les « littéraires » (Paris VIII, Lille III, IEP de Paris ; ces deux dernières sont même en partie conçues comme des formations de recyclage de diplômés non scientifiques vers un domaine à plus forte connotation scientifique).

Les contenus enseignés reflètent à la fois la communauté des objectifs et les spécificités des formations. La première place y est désormais occupée par l'informatique, largement entendue - en y incluant la télématique, les réseaux de transmissions, la bureautique, l'intelligence artificielle. Elle occupe entre un quart (IEP de Paris) et les deux tiers (Aix-Marseille) de l'horaire : dans ce dernier cas il s'agit proprement de former des spécialistes de la veille technologique dans les domaines de la chimie ou de la pharmacie. Dans le cas de Lille, l'importance de l'horaire de la formation informatique (400 h) s'explique par la volonté de reconvertir des littéraires dans des métiers nouveaux pour eux.

Une place privilégiée est normalement réservée aux matières constituant le « noyau dur » des métiers de l'information spécialisée : aspects économiques et juridiques de l'information et de la documentation, techniques de base et logiciels documentaires, banques de données, méthodologie et pratique de la recherche manuelle et informatisée de l'information. On le retrouve dans tous les programmes, occupant jusqu'à 60 % des horaires (IEP de Paris). A l'autre extrême, on est étonné de la place minime que lui réserve le DESS de Paris VIII : c'est sans doute que celui-ci accueille surtout des salariés possédant déjà un diplôme en documentation et une expérience professionnelle dans le domaine. D'ailleurs le nombre très restreint de diplômés qu'il produit lui confère une place assez marginale.

S'il y a globalement risque de dérive, c'est peut-être que la place relative de l'informatique devienne trop importante : si elle est utilisée comme une panacée aux problèmes de collecte et de traitement de l'information, elle peut se révéler un « miroir aux

(6) Cette partie doit beaucoup à un texte sur les formations de troisième cycle préparé par Bruno Martinet pour la Commission du Comité national d'évaluation à laquelle se réfère la note précédente. Le présent article reprend souvent des observations formulées dans les analyses sur l'information spécialisée qui ont servi de base au rapport de synthèse du CNE ; le texte complet de ces analyses doit être publié par le CNE lui-même dans un fascicule annexe à son rapport.

alouettes », alors que des techniques traditionnelles sont encore nécessaires dans beaucoup de domaines professionnels et doivent être convenablement maîtrisées.

La majorité des formations considérées, surtout celles qui intéressent les candidats les plus « scientifiques », consacrent de l'attention aux brevets et aux problèmes de la propriété industrielle, ce qui est significatif d'une certaine perception des métiers auxquels les candidats doivent se préparer. Toutes en revanche reconnaissent dans leurs conditions d'admission et/ou leurs programmes d'enseignement la nécessité d'une suffisante maîtrise de l'anglais, au moins écrit.

C'est naturellement à ce niveau que peuvent trouver une place originale des formations conduisant plus spécifiquement à l'un de ces « nouveaux métiers » dans lesquels exercent un nombre croissant des professionnels de l'information : concepteurs de produits multimédias ou hypermédias, spécialistes de la gestion électronique de documents, etc. C'est ainsi que plusieurs établissements proposent des formations à la veille technologique ou stratégique, en l'introduisant dans leurs programmes (IEP de Paris, Nancy) ou même en en faisant le thème central de leur enseignement (Aix-Marseille III, mastère de l'INTD).

Les indications données ci-dessus pour chaque type de formation ne permettent pas d'avancer avec sécurité une évaluation du nombre annuel de diplômés à ce niveau : il doit être inférieur à 200. Encore faut-il considérer, compte tenu de la place occupée par la formation continue, qu'une partie d'entre eux est constituée de professionnels déjà en exercice et obtenant une qualification plus élevée. Les nouveaux cadres entrant sur le marché du travail constituent donc un groupe numériquement restreint, alors que toutes les évaluations concordent pour chiffrer beaucoup plus haut les besoins de l'économie française. Il y a là un déficit qu'il importe de combler, sous peine d'offrir une prime à la concurrence étrangère.

Dans le premier cycle. Les formations de premier cycle ont à remplir, ensemble ou non, trois fonctions différentes : compléter une formation initiale (celle de l'enseignement secondaire) souvent très fragile ; construire les bases sur lesquelles peut s'appuyer un enseignement ultérieur plus spécialisé ; fournir les connaissances suffisantes pour devenir un agent efficace dans un secteur d'activité.

Les IUT, qui ont la vocation professionnelle la plus affirmée, privilégient la première et la troisième. La première année consacre davantage d'heures à des enseignements relevant d'une culture générale orientée vers la pratique, inscrits sous les thèmes d'intérêt « savoir communiquer » et « connaître le monde environnant », sous le premier desquels on trouve deux langues vivantes (l'anglais étant obligatoire), et les techniques d'expression. L'équilibre s'inverse en seconde année, où la part la plus importante est réservée aux « méthodes et techniques professionnelles » : informatique et télématique, traitement du document, analyse et indexation, recherche documentaire, diffusion, traitement automatisé de l'information spécialisée, management des systèmes d'information documentaire. Sous une terminologie classique, on retrouve là l'essentiel de ce qui est enseigné, sans doute avec d'autres visées, dans les formations de troisième cycle.

Les IUT ne sont pas faits pour remplir la seconde fonction, bien qu'une proportion de leurs diplômés supérieure à ce que prévoyaient les textes constitutifs poursuivent d'autres études : jusqu'au tiers dans la spécialité « Information - Communication ». Les difficultés rencontrées par les débutants sur le marché de l'emploi ne sont sans doute pas étrangères à ce phénomène. Les données statistiques disponibles ne sont pas assez affinées pour indiquer quelles sont ces études ultérieures, et dans quelle mesure elles portent sur l'information. Une poursuite d'études dans la même spécialité n'est pas encouragée par les institutions : une seule des neuf Universités abritant un IUT avec option Documentation, celle de Nancy II, offre aussi une formation de troisième cycle.

Il en va autrement dans les quatre Universités ayant ouvert une formation au DEUST : toutes offrent des filières conduisant jusqu'au troisième cycle, ou au moins à la maîtrise. La possibilité ainsi ouverte aux jeunes diplômés va de pair avec la nature plus « universitaire » du DEUST, où l'aspect professionnalisant des enseignements semble moins accentué - mais il est vrai que les programmes des quatre formations existantes ne se réfèrent pas à un modèle commun et qu'une appréciation générale est risquée.

Quant aux CRFP, ils se consacrent pleinement à la troisième fonction. Leur option « Documentation » réserve 220 heures à l'enseignement des principes et méthodes de l'information scientifique et technique et de la documentation ainsi que des principales activités documentaires : traitement et diffusion de l'information, recherche documentaire spécialisée manuelle et informatisée, informatique documentaire. Elle répond assez bien aux demandes en documentalistes des collectivités territoriales, ainsi que du secteur privé qui recrute chaque année une partie des quelques dizaines de nouveaux diplômés.

L'évaluation globale du nombre des diplômés du premier cycle se présentant sur le marché du travail est rendue difficile par le phénomène mal chiffré de la poursuite d'études, et aussi par le fait qu'une partie de ces diplômés travaillaient déjà et ont obtenu une qualification dans le cadre de la Promotion supérieure du travail. Le risque existe que cette offre dépasse les possibilités d'emploi, mais il est peut-être moindre qu'on ne l'imagine parfois. Il n'est pas sensiblement accru par la dizaine de diplômés de l'Ecole de bibliothécaires-documentalistes qui sont recrutés par des services de documentation, pour lesquels ils restent moins bien préparés que pour les emplois en bibliothèques.

Dans le deuxième cycle. A ce niveau, les objectifs paraissent plus diffus, à moins qu'il ne s'agisse principalement

Diplômes de document
(année 1

Intitulés des diplômes	Lieux de délivrance	Durée des études
Premier cycle		
Diplôme universitaire de technologie (DUT), option Documentation d'entreprise	Instituts universitaires de technologie (IUT) des Universités de Besançon, Bordeaux III, Dijon, Grenoble II, Nancy II, Paris V, Strasbourg III, Toulouse III, Tours	Deux ans
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) :		Deux ans
• Droit, informatique et systèmes d'information	Université de Paris I	
• Information et documentation	Université de Lyon III	
• Information et documentation scientifiques et techniques	Université de Lyon I	
• Sciences et techniques de l'information et de la documentation	Université de Lille III	
Diplôme de bibliothécaire-documentaliste	Institut catholique de Paris, Ecole de bibliothécaires-documentalistes (EBD)	Deux ans
Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), option Documentation Ce diplôme est en voie de suppression	Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFP)	Un an
Deuxième cycle		
Diplôme universitaire de technologie (DUT), option Documentation d'entreprise, en « année spéciale »	Instituts universitaires de technologie (IUT) des Universités de Bordeaux III, Grenoble II, Nancy II, Strasbourg III, Toulouse III, Tours	Un an
Diplôme technique de documentaliste	de l'Institut national des techniques de la documentation (INTD). Peut être préparé dans trois institutions : • Chambre de commerce et d'industrie de Rouen, Institut régional des techniques de la documentation (IRTD-SIC) • Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour les agents des collectivités territoriales • Centre national d'enseignement à distance (CNED), antenne de Rouen	Deux ans
Licence avec mention Documentation : il existe une quarantaine de telles licences, qui ne sont pas des diplômes professionnels mais facilitent l'accès à un niveau plus élevé dans la discipline (par exemple à la maîtrise de sciences de l'information et de la documentation)	Universités d'Aix-Marseille III, Arras, Bordeaux III, Dijon, Le Havre, Lyon II, Lyon III, Montpellier III, Nancy II, Paris I, Paris V, Paris X, Paris XIII et Toulouse II	Un an, dont 125 heures pour le module Documentation
Maîtrise de Sciences de l'information et de la documentation	Universités d'Aix-Marseille III, Nancy II, Paris I, Paris V, Paris VIII et Paris X	Un an
Maîtrise de Documentation et information scientifique et technique	Université de Paris VIII	Un an

on délivrés en France
2-1993)

Intitulés des diplômes	Lieux de délivrance	Durée des études
Maîtrise de sciences et techniques avec option consacrée aux techniques documentaires	Universités de Bordeaux III et Paris VIII	Un an
Diplômes propres à certaines universités (liste non exhaustive) :		
• Certificat d'aptitude à la documentation automatisée	Université de Dijon	
• Diplôme de documentation et information scientifique et technique	Université d'Aix-Marseille I	
• Diplôme de spécialisation, mention Documentation	Université de Paris VIII	
• Diplôme en informatique documentaire	Université de Bordeaux III	
Troisième cycle		
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) :		Un an
• Applications de la télématique	Université de Paris VII	
• Documentation et technologies avancées	Université de Paris VIII	
• Gestion des systèmes documentaires d'information scientifique et technique	Université d'Aix-Marseille III	
• Information et documentation	Institut d'études politiques de Paris	
• Information scientifique et technique	Universités de Nancy I et Nancy II en association avec l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL)	
• Informatique documentaire	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) en association avec l'Université de Lyon I	
• Systèmes informationnels et documentaires	Université de Lille III	
Diplôme d'études approfondies (DEA) :		Un an
• Information scientifique et technique	Université de Paris VII	
• Information stratégique et critique	Université d'Aix-Marseille III	
• Sciences de l'information et de la communication :		
- option Communication et information scientifique et technique	Université de Bordeaux III	
- option Communication homme-machine et informatique documentaire	Université de Grenoble II	
- option Economie et management des services d'information	ENSSIB en association avec les Universités de Lyon II et Lyon III	
- option Information scientifique et technique	Université de Lille III	
- option Systèmes d'information documentaire	ENSSIB en association avec les Universités de Lyon II et Lyon III	
• Systèmes d'information stratégique	Université de Toulouse I	
Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la communication	Institut national des techniques de la documentation (INTD)	Un an
Mastère spécialisé en management de l'information stratégique	Institut national des techniques de la documentation (INTD)	Un an

N.B. : Ne figurent dans ce tableau que les formations diplômantes en documentation et information ; d'autres formations, notamment celles qui conduisent aux métiers voisins des bibliothèques et des archives, ne sont ici mentionnées que lorsqu'elles proposent une option ou une partie significative consacrée à la documentation.

de délivrer un ticket d'accès au cycle suivant. C'est bien la fonction première du module de documentation constituant une mention dans un certain nombre de licences : il permet à ses titulaires de s'inscrire de plein droit en vue de préparer une maîtrise en information et documentation. Le contenu en est plus culturel que technique ; il est seulement défini par les « problématiques de l'information spécialisée, de la documentation et de l'offre culturelle » ; par les « lieux, usagers et acteurs » de la documentation ; et par les « méthodes et outils » des principaux maillons de la chaîne documentaire. Il peut permettre d'acquérir une certaine familiarité avec les ressources et les mécanismes documentaires qui trouvera à s'appliquer dans la pratique de professions très diverses

Quant à la maîtrise dont ce module ouvre la porte d'entrée, elle demande d'approfondir les mêmes problématiques, en introduisant la notion de « sciences » de l'information et de la documentation, et d'acquérir la « maîtrise des outils et méthodes » des opérations documentaires. Elle y ajoute le management des systèmes d'information et la formation à la relation avec les usagers. Mais l'inclusion d'un stage est présentée seulement comme une possibilité. La visée reste plus académique que vraiment professionnelle (sauf sans doute à Paris VIII).

En revanche, l'objectif professionnel est très affirmé dans les six IUT qui décernent leur diplôme après une seule « année spéciale » aux candidats possédant déjà un premier diplôme universitaire. L'enseignement des matières techniques, normalement réparti sur deux ans, doit alors être plus concentré, au détriment de ce qui relève davantage de la culture générale - mais que les intéressés ont déjà dû acquérir par leurs études antérieures. En fait, ces diplômés sont ensuite bien appréciés par les recruteurs, sans doute en raison d'une plus grande maturité et d'une formation au total plus longue et plus diversifiée, au point de devenir des concurrents gênants pour leurs camarades issus du régime normal.

De même, le nouveau Diplôme technique de documentaliste de l'INTD sanctionne essentiellement la connaissance des principales techniques documentaires et des « nouvelles technologies de l'information » (informatique et télématique), sans négliger des notions de base sur l'insertion de l'information dans l'entreprise et dans son environnement.

Les MST se situent aussi au niveau du deuxième cycle. Mais trop peu d'entre elles intéressent la documentation pour qu'on puisse formuler sur elles des remarques de portée générale. Au surplus, il est à présumer qu'elles vont être dans l'avenir supplantées ou absorbées par des Instituts universitaires professionnalisés, conçus pour former des effectifs plus nombreux ; mais les IUP non plus ne se sont pas jusqu'à présent investis sur notre terrain. Tout se passe comme si les établissements universitaires ne misaient guère sur la valeur professionnelle de diplômes à ce niveau intermédiaire.

Déséquilibres, lacunes, atouts et risques

Les analyses qui précèdent restent fragiles, et ne peuvent indiquer que des tendances globales. Pour les consolider, il faudrait une connaissance intime de toutes les formations, dont chacune correspond à une situation particulière, même si elle applique des « programmes nationaux ». Les matières d'enseignement sont affichées mais l'essentiel réside dans l'esprit et le niveau réel de l'enseignement. Il n'est donc pas question de procéder ici globalement à une évaluation qualitative.

Quantitativement, l'offre de diplômés produits par le système ne paraît pas disproportionnée par rapport aux besoins. Mais elle est déséquilibrée : un plus grand nombre de diplômés sortent de formations courtes, alors que les demandes des employeurs et les exigences de l'économie concernent davantage les plus hauts niveaux de qualification. Le déséquilibre est aussi géographique : plus de la moitié des formations sont concentrées à l'est d'une ligne Nancy - Dijon - Lyon - Marseille, alors que le plus grand nombre d'emplois sont en région parisienne.

Une autre lacune du système est qu'il engage trop peu d'étudiants dans la voie de la recherche en science de l'information et de la documentation. Cela crée à court terme le risque d'une pénurie d'enseignants-chercheurs. Dès à présent certains postes ne peuvent être pourvus faute de candidats bien qualifiés ; les spécialistes possédant les qualifications nécessaires pour assumer la responsabilité de filières sont trop peu nombreux. Et les mécanismes qui permettraient à des professionnels confirmés de s'intégrer au personnel universitaire sont déficients.

En revanche, un aspect positif réside dans la place importante que bon nombre des filières réservent à la formation continue diplômante. C'est entre autres un moyen efficace d'aider les professionnels à faire face aux évolutions lourdes de leur métier. L'ouverture de filières dont l'intitulé reflète la spécialisation très poussée va dans le même sens, à condition qu'elles se soient assurées de débouchés suffisants. Cela demande normalement que le bassin d'emploi desservi, ainsi que l'aire de recrutement, aient des dimensions nationales plutôt que régionales.

Positive aussi est la diversité des niveaux auxquels des possibilités de formation sont ouvertes, au moins dans certaines régions, permettant l'accès à la profession à partir de parcours antérieurs très variés. Encore faut-il que cette diversité soit bien comprise par les employeurs, et réponde à leurs besoins. Le danger subsiste que la demande sociale se diversifie et se complexifie plus vite que ne peut évoluer l'offre du système de formation. Il est vrai que ce décalage existe dans bien d'autres secteurs professionnels ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas le reconnaître et nous efforcer de le réduire dans le domaine qui est le nôtre.

Jean Meyriat
Mars 1993